

MON MAG MA VILLE

N°18
HIVER
2024

Le magazine des habitants de Montaigu-Vendée



DOSSIER

Santé :
une priorité,
des actions
concrètes

Plan Arbres :
12 407
plantations
au compteur

Saint-Georges-
de-Montaigu :
le complexe
sportif bientôt
rénové

Noël à Montaigu :
vos meilleurs
cadeaux se
trouvent à
proximité


**MONTAIGU
VENDÉE**

SOMMAIRE

N°18 // HIVER 2024

MA VILLE DURABLE

- 4 • Plan Arbres : 12 407 plantations au compteur
- 5 • 514.000 € pour soutenir les projets environnementaux
- 6 • Une nouvelle piste cyclable aux Marches de Bretagne
 - 6 • Du nouveau à la gare
- 7 • L'ULM électrique s'invente à Montaigu-Vendée
 - 7 • Avec la Rikiki, Etao voit grand pour la planète
- 8 • Karos : 300 tonnes de CO₂ évitées et 938 000 € d'économies réalisées
 - 9 • Arroser moins et mieux grâce aux oyas

MA VILLE EN PROJETS

- 10 • Les Quais Saint-Hilaire : bientôt de nouveaux services au pied de la gare
 - 11 • 1000 visiteurs pour la 1^{ère} édition de Nos Fabuleux
 - 11 • La Robe s'est installée dans ses nouveaux locaux et a ouvert l'Atelier
 - 12 • École Jules Verne : suivi de chantier
- 13 • À Montaigu, 15 logements publics rue de la Robinière
 - 13 • Mairie déléguée de La Guyonnière : les travaux sont terminés
- 14 • Saint-Georges-de-Montaigu : le complexe sportif bientôt rénové
 - 15 • Boufféré : un restaurant scolaire aux petits oignons
 - 16 • Église de Boufféré : un patrimoine valorisé

MA VILLE AU QUOTIDIEN

- 17 • Trottinettes électriques : rappel des règles de sécurité
 - 18 • Noël à Montaigu : vos meilleurs cadeaux se trouvent à proximité

MA VILLE ANIMÉE

- 18 • Noël à Montaigu : vos meilleurs cadeaux se trouvent à proximité

LE DOSSIER

- 20 • Santé : une priorité, des actions concrètes

30 • MÉLI-MÉLO

31 • NOUVEAUX À MONTAIGU- VENDÉE

UN MOMENT À

- 32 • Boufféré
- 34 • La Guyonnière
- 36 • Montaigu
- 38 • Saint-Georges-de-Montaigu
- 40 • Saint-Hilaire-de-Loulay

LE MOT

- 42 • De la majorité municipale
- 42 • De la minorité municipale

43 • MÉMENTO

LES MOTS DU MAIRE

Valoriser

Après deux ans et demi de travaux, l'Église Notre-Dame-de-l'Assomption à Boufféré a repris vie. Quel bonheur de valoriser notre patrimoine pour le transmettre à nos enfants. Cette réouverture officielle s'est effectuée les 26 et 27 octobre avec les habitants venus nombreux lors des visites de l'édifice. Immense merci à tous les acteurs de ce beau projet et aux entreprises ayant œuvré à cette préservation patrimoniale.

Célébrer

Cette année encore l'esprit de Noël sera présent à Montaigu-Vendée, en partenariat avec nos associations, nos commerçants, tout au long du mois de décembre. Venez découvrir nos nombreuses animations dans les communes déléguées, et en particulier dans le centre-ville de Montaigu les 14 et 15 décembre.

Soigner

Alors que de nombreux habitants sont aujourd'hui sans médecins traitants, la Ville de Montaigu-Vendée, avec Terres de Montaigu, agit. Dans les prochains mois : différents chantiers d'agrandissements ou de réaménagements des pôles santé dans les communes déléguées seront lancés ; les professionnels de santé pourront bénéficier d'une aide financière à l'installation ; les internes et les stagiaires en médecine seront aidés pour leur logement ou leurs déplacements, etc. Des actions concrètes pour permettre à tous de se soigner à proximité !



**Florent
Limouzin**
Maire de
Montaigu-Vendée

Suivez-nous  

#montaiguvendee



LES MOMENTS MONTAIGU-VENDÉE

Du 5 septembre au 3 octobre, 250 habitants sont venus échanger avec les élus lors de rendez-vous conviviaux proposés dans chaque commune déléguée. De nouveaux rendez-vous sont à venir.



FORUM BIEN VIEILLIR

Organisé par le Département de la Vendée en partenariat avec Terres de Montaigu, mardi 15 octobre.



VENDEE HABITAT A FÊTÉ SES 95 ANS

À cette occasion, mercredi 30 octobre, le chantier de la résidence "Poupeline" a été lancé, rue de la Robinière, à Montaigu (voir page 13).



UN COMPOSTEUR PARTAGÉ DANS LES HAUTS DE MONTAIGU

Samedi 5 octobre, les habitants des Hauts de Montaigu ont été invités à découvrir un nouveau composteur partagé. Il bénéficie à 115 foyers.



COMMÉMORATION

Armistice de la guerre 1914-1918, lundi 11 novembre.

LE RALLYE DES PÉPITES

Il a réuni 80 participants samedi 12 octobre. En équipe, ils sont partis à la découverte de 5 entreprises locales et leurs métiers (voir page 11).



PLAN ARBRES : 12 407 PLANTATIONS AU COMPTEUR

Planter 22 000 arbres en 5 ans, c'est l'objectif fixé par les élus de Montaigu-Vendée en novembre 2023. Près de 6500 arbres ont déjà été plantés et 6000 nouvelles plantations sont programmées pour l'hiver 2024-2025.

Montaigu-Vendée peut compter sur un patrimoine arboré riche, bénéfique tant pour l'environnement que pour la qualité de vie et l'économie locale. La Ville a toujours eu à cœur de le préserver et de le développer.

En ce sens, un premier travail sur l'arbre en ville, réalisé par un comité consultatif composé d'habitants, a permis d'aboutir à un plan d'actions élaboré par les élus en novembre 2023.

22 000 arbres en 5 ans

Un programme de plantations est notamment prévu chaque hiver, entre novembre et mars, et pendant 5 ans, pour contribuer à la reforestation. Objectif : la plantation de 22 000 arbres sur 15 hectares.



HIVER 2023-2024
6412 ARBRES
PLANTÉS

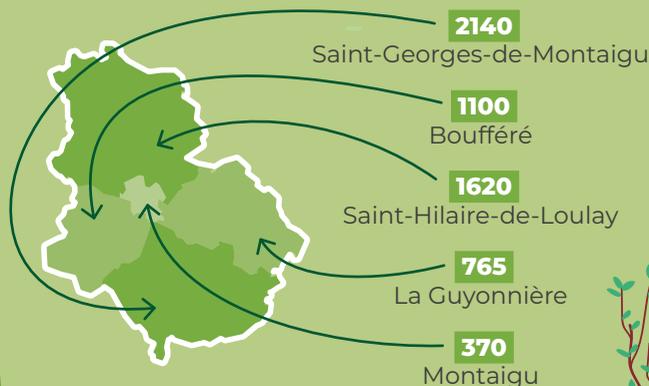


DONT

- 6000**
le long de la rocade de Montaigu
- 344**
le long du boulevard des Écrivains
- 68**
dans le parc du Val d'Asson



HIVER 2024-2025
5995 ARBRES
À PLANTER





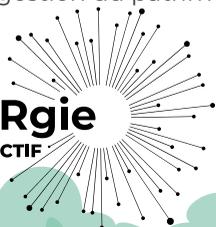
Plantations dans les Hauts de Montaigu. ↑

En parallèle, en 2025, un inventaire de l'ensemble des arbres présents dans la ville sera réalisé afin d'identifier leur état sanitaire et définir la bonne façon de les entretenir.

500 000 € pour la mise en œuvre du plan Arbres

90 000 € par an sur 5 ans seront consacrés à la mise en œuvre de ce plan, auxquels 50 000 € ont été ajoutés en 2024 pour la réalisation du Plan de gestion du patrimoine arboré.

Terres d'énAIRgie
#JESUISCLIMACTIF



**12 407
ARBRES**



OBJECTIF :
**22 000
ARBRES SUR
15 HECTARES
EN 5 ANS**



Plantations au Bouvreau (Saint-Georges-de-Montaigu). ↑

**Terres d'énAIRgie :
514 000 €**

**POUR SOUTENIR
LES PROJETS
ENVIRONNEMENTAUX**

Terres de Montaigu a mis en place un fonds de 514 000 € sur 4 ans pour encourager les communes à mener des projets en faveur de l'environnement et de la transition énergétique.

Ce fonds, équivalent à 10 € par habitant, sera destiné aux communes du territoire afin de financer des projets en faveur de la transition environnementale : mobilités durables, préservation des ressources et de la biodiversité, sobriété énergétique... Cette action s'inscrit dans le cadre du plan climat Terres d'énAIRgie de la collectivité.



UNE NOUVELLE PISTE CYCLABLE AUX MARCHES DE BRETAGNE

Le long de la route départementale 137, une nouvelle voie cyclable d'1 km est accessible et permet de relier en toute sécurité le parc d'activités des Marches de Bretagne au bourg de Saint-Hilaire-de-Loulay.

Ouvert depuis mi-octobre, cet aménagement favorise la pratique du vélo pour les trajets domicile-travail des salariés de la zone, ainsi que les déplacements des habitants voisins. Porté par Terres de Montaigu et le conseil départemental de la Vendée, il complète le réseau cyclable déjà existant et s'inscrit plus globalement dans le projet de liaisons entre le quartier de la gare de Montaigu-Vendée et les bourgs des communes déléguées.

DU NOUVEAU À LA GARE

À la gare, deux nouveaux aménagements sont proposés pour les cyclistes et les utilisateurs de véhicules électriques.

Un box vélo collectif parvis sud

D'ici la fin de l'année, un box vélo collectif ouvrira sur le parvis sud de la gare. Ce nouvel espace sécurisé propose 5 places pour les vélos cargos et 58 pour les vélos classiques. Équipé d'un système d'accès par badge numérique*, ce box gratuit vient compléter celui déjà existant de l'autre côté des voies, au parking à étages.

*Badge numérique à créer via l'application "La Roche à vélos"



16 bornes de recharge au parking Nord

16 bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées dans le parking Nord. Les élus du conseil d'agglomération de Terres de Montaigu ont fixé les tarifs d'utilisation à 0,45€^{TTC} par kWh. Un travail est également en cours avec les communes pour identifier de nouveaux emplacements, dans l'objectif d'étendre l'offre et de mieux mailler le territoire.

Ces aménagements visent à favoriser l'utilisation de moyens de transport doux et durables pour les trajets domicile-travail.

L'ULM ÉLECTRIQUE S'INVENTE À MONTAIGU- VENDÉE

À l'aérodrome de Saint-Georges-de-Montaigu, la mobilité durable se passe aussi dans les airs. Matthieu Boisson et Sébastien Gosse, deux ingénieurs passionnés d'ULM, se sont lancés le défi de remplacer les moteurs thermiques utilisés dans les ULM par des solutions électriques moins bruyantes et plus écologiques.

Trois prototypes de paramoteurs développés sous la marque Flying Ohm et une montgolfière destinée à faire

voler les personnes en situation de handicap* ont déjà fait leurs preuves en vol. Des tests sont également menés sur d'autres classes d'ULM. Flying Ohm prévoit de commercialiser des systèmes d'électrification complets ou de conversion à partir du 1^{er} trimestre 2025. Ils partagent des articles techniques et leurs recherches en open source sur le site Internet : flying-ohm.com

*association Audace Handi Evasion :
audace-handi-evasion.org



↑ Florent Limouzin, maire de Montaigu-Vendée, François Raveleau, responsable d'Etao Vendée et Éric Hervouet, maire délégué de Saint-Georges-de-Montaigu.

Installée dans le Parc Vendée Sud Loire, l'agence Etao Vendée est spécialisée dans la fabrication et l'installation de pompes à chaleur depuis plus de 25 ans.

Petite mais costaud

Soucieuse d'accompagner les foyers dans la transition énergétique, l'entreprise a récemment créé une nouvelle pompe à chaleur baptisée La Rikiki. 20 % plus petite que les autres modèles, elle est tout aussi performante

et permet ainsi aux particuliers de l'intégrer facilement à leurs projets de rénovation en remplacement d'une chaudière gaz ou fioul. Utilisant le principe de la géothermie, La Rikiki récupère la chaleur du sol pour en faire une source de chauffage. Une énergie renouvelable, gratuite et qui ne rejette pas de gaz à effet de serre !

L'agence Etao Vendée se situe au 117 rue de Fléchet à Boufféré. Elle emploie 14 salariés et fait partie de l'enseigne Etao qui compte 3 agences dans le grand Ouest.

AVEC LA RIKIKI, ETAO VOIT GRAND POUR LA PLANÈTE

À Boufféré, La Rikiki agit grandement pour la planète ! Créée par l'entreprise Etao, cette pompe à chaleur est 20 % plus petite que les modèles traditionnels, mais tout aussi performante. Une solution innovante et accessible pour réduire les consommations d'énergie.

Cette innovation en faveur de la préservation de l'environnement a séduit les élus de Montaigu-Vendée qui ont notamment pour souhait de l'inclure dans les futurs projets de construction ou de rénovation énergétique des bâtiments.

KAROS 300 TONNES DE CO₂ ÉVITÉES ET 938 000 € D'ÉCONOMIES RÉALISÉES

Depuis 2022, Terres de Montaigu propose une solution gratuite de covoiturage pour les trajets domicile-travail des habitants et salariés du territoire, via l'application Karos. Elle offre à chaque usager un gain de pouvoir d'achat de 60 € par mois en moyenne. En 2 ans, elle leur a ainsi permis d'économiser 938 000 € tout en évitant l'émission de plus de 300 tonnes de CO₂.



Un gain de pouvoir d'achat de 60 € par mois et par usager en moyenne, soit 938 000 € de gain de pouvoir d'achat cumulés en 2 ans.

Depuis 2022





ARROSER MOINS ET MIEUX GRÂCE AUX OYAS

Depuis 2023, le service Espaces verts de Montaigu-Vendée expérimente l'arrosage grâce à des oyas en terre cuite. Elles permettent de limiter les consommations en eau et de réduire le temps consacré à l'arrosage.

Une réponse aux enjeux climatiques

La mise en place d'oyas dans les espaces verts de la ville répond à un enjeu majeur : limiter la consommation de la ressource en eau. Après deux étés particulièrement secs en 2022 et 2023, une solution moins gourmande en eau, en temps et en énergie que l'arrosage classique ou en goutte-à-goutte était plus que jamais nécessaire. Une centaine d'oyas ont donc été déployées dans des massifs ou des jardinières. Comme toute l'eau utilisée par la Ville pour l'arrosage, l'eau mise dans les jarres est à 100 % issue des eaux de pluie.



*Des oyas de 20L avec un rayon d'irrigation de 20 cm sont également utilisées.

KAROS

Cette action concrète, inscrite à la fois dans le plan climat Terres d'énAIRgie et le plan d'actions Territoires d'Industrie, contribue fortement au développement des mobilités partagées et aux changements de pratiques de déplacements professionnels sur le territoire : deux objectifs que se sont fixés les élus de l'agglomération. Face à ce bilan positif, le dispositif a été reconduit pour une année supplémentaire, avec un montant dédié de 14 600 € HT.

Un gain de temps et de confort

L'été 2024 et son fort cumul de pluie rend difficile l'estimation des quantités d'eau économisées grâce à ce système. Le service Espace verts estime néanmoins que sa mise en place, combinée à des choix d'espèces nécessitant moins d'eau, a permis de **diminuer de moitié le temps consacré à l'arrosage dans les zones concernées**.

La pénibilité du travail est également réduite, avec un remplissage qui peut être réalisé à tout moment et plus seulement aux heures fraîches. Les oyas ont été mises en place en priorité sur les terrains les plus secs et dans les centre-bourgs. L'installation de nouvelles jarres est à l'étude.

Comment ça marche ?

Les oyas, ou ollas, sont utilisées comme système d'irrigation depuis l'Antiquité. Ces jarres en terre cuite, remplies d'eau, sont enterrées près des cultures, dans les massifs, les potagers ou en jardinières. Grâce à leur porosité, elles alimentent les plantes alentour de façon autonome, en leur apportant la quantité d'eau optimale dont elles ont besoin, et quand elles en ont besoin. Ce système convient à tous types de végétaux.

Envie de vous lancer ?

Vous trouverez des oyas de différentes tailles dans la plupart des jardinerie. Les plus bricoleurs pourront également en fabriquer en utilisant, par exemple, deux pots en terre cuite collés l'un sur l'autre.



LES QUAIS SAINT-HILAIRE : BIENTÔT DE NOUVEAUX SERVICES AU PIED DE LA GARE

© AODA - C3P

L'aménagement du quartier des Quais Saint-Hilaire se poursuit avec l'annonce d'un projet d'immeuble de bureaux et de services, à côté du parking à étages. C'est la première opération à prendre place dans le secteur nord du quartier, où se mêleront entreprises et nouveaux services pour répondre aux besoins des habitants, des salariés et des usagers de la gare.

À proximité immédiate du parking Nord de la gare de Montaigu-Vendée, le groupe C3P va construire Le Quartz, un immeuble tertiaire et de services. Son emplacement au niveau du futur parvis nord lui permettra de développer une offre de nouveaux services aux usagers et aux habitants en rez-de-chaussée. Il proposera également 1454 m² de plateaux de bureaux, divisibles sur-mesure, sur 3 niveaux.

Stationnement dans le parking à étages

Pour limiter la consommation de foncier, les 32 places de stationnement seront entièrement déplacées dans le parking à étages, en location auprès de la communauté d'agglomération Terres de Montaigu.

Première esquisse d'un quartier vivant et animé

Ce projet est le premier à prendre place dans le secteur nord du quartier, qui était jusqu'alors une zone industrielle, et qui a vocation à devenir un quartier vivant et animé.

Après l'immeuble de bureaux qui sera aménagé quai sud par le groupe Duret, cette nouvelle offre vient conforter la vocation des Quais Saint-Hilaire, dont l'aménagement permettra de faire cohabiter sereinement entreprises et services avec plus de 400 logements.



Vous cherchez des bureaux ?

- C3P : 02 51 42 12 32 - e.caille@c-3-p.fr
- Groupe Duret : Maxime Borderon
06 24 85 36 99

Vous voulez investir ?

- Mon Espace Entreprises - 02 51 46 45 44



1000 VISITEURS POUR LA 1^{ère} ÉDITION DE NOS FABULEUSES

Du 19 au 27 octobre 2024 s'est tenue la 1^{ère} édition de Nos Fabuleuses : des visites d'entreprises organisées par la communauté d'agglomération Terres de Montaigu et 31 entreprises du territoire pour valoriser l'économie locale et les opportunités d'emploi.

↓ Satys (Boufféré)



↑ Havea (Boufféré)



↑ Laine (Saint-Georges-de-Montaigu)

L'événement a rencontré un grand succès avec près de 1000 participants et des entreprises enthousiastes. Une première réussie qui a permis de mettre en relation directe les employeurs et les personnes en recherche d'opportunités professionnelles proches de chez elles.

1^{ère} édition réussie également pour Le Rallye des Pépites qui s'est tenu le samedi 12 octobre. Cet événement sous forme de *Vis ma vie* a réuni 80 participants. Dans une ambiance conviviale, les équipages ont pu découvrir une diversité de métiers à travers des défis organisés par les 5 entreprises participantes.

LA ROBE S'EST INSTALLÉE DANS SES NOUVEAUX LOCAUX ET A OUVERT L'ATELIER

Lundi 7 octobre a eu lieu l'inauguration du nouvel établissement du restaurant La Robe.

Le chef Xavier Giraudet et son équipe ont installé leurs cuisines rue Neuve, à Montaigu, dans une ancienne maison réhabilitée par la Ville dans le cadre des actions menées pour valoriser et renforcer l'attractivité du centre-ville. Lauréat de l'appel à projets, La Robe y propose son offre gastronomique à laquelle s'ajoute l'Atelier, un deuxième restaurant avec un menu bistro.



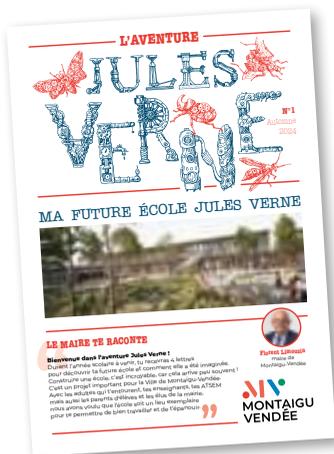
© La Robe



ÉCOLE JULES VERNE : SUIVI DE CHANTIER

Depuis mi-février, les entreprises se succèdent pour construire la future école Jules Verne, au cœur du quartier des Hauts de Montaigu. En quelques mois, les travaux de terrassement, réseaux, charpente et de couverture ont été réalisés. Progressivement, l'école prend son aspect final.

La construction d'une nouvelle école Jules Verne est l'un des projets les plus ambitieux du mandat, mené dans le cadre de la réorganisation des écoles publiques de la commune déléguée de Montaigu. Construite au cœur du quartier des Hauts de Montaigu, à l'emplacement de l'ancienne tour C de l'Aurore, elle pourra accueillir jusqu'à 225 élèves à partir de septembre 2025. Tournée vers l'avenir, la future école Jules Verne est conçue pour s'adapter aux normes environnementales et aux nouvelles pédagogies.



Une lettre d'information pour les enfants

Pour suivre l'évolution du projet, retrouvez en ligne la lettre d'information « L'aventure Jules Verne » destinée aux élèves actuels des écoles Jules Verne : montaigu-vendee.com (rubrique Projets)



↑ Future entrée principale - façade nord-ouest



Découvrez la future école en vidéo en scannant ce QR-code



7,7 M€ TTC

avec le soutien financier du conseil départemental de la Vendée (198 000 €) et de l'État (322 568 €)



↑ Septembre 2024



Juillet 2024 ↑



À MONTAIGU, 15 LOGEMENTS PUBLICS RUE DE LA ROBINIÈRE

À Montaigu, 15 nouveaux logements publics seront prochainement livrés au 18 rue de la Robinière.

La construction du bâtiment, géré par Vendée Habitat, démarrera au 1^{er} trimestre 2025, pour une livraison annoncée à l'automne 2026. Il offrira 15 logements du T2 au T4.

Pour ce projet favorisant le renouvellement urbain, la Ville a pris en charge l'achat du terrain et la déconstruction de la maison, pour lesquels elle a bénéficié du soutien de l'État à hauteur de 30 000 €, dans le cadre du fonds vert. Le terrain a ensuite été revendu au bailleur social.



MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LA GUYONNIÈRE : LES TRAVAUX SONT TERMINÉS

10 mois de travaux de rénovation ont été nécessaires à la mairie déléguée de La Guyonnière pour améliorer la qualité de l'accueil réservé aux habitants et réduire les consommations énergétiques du bâtiment qui abrite également le foyer rural.

Les mairies déléguées étant un point d'accueil de proximité essentiel pour les habitants, **un sas d'accueil** a été créé, garantissant la confidentialité des échanges, et le mobilier a été remplacé pour faciliter les interactions avec l'agent d'accueil. **L'accessibilité** a également été améliorée, avec une nouvelle passerelle pour la salle des mariages et des sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Des travaux de rénovation énergétique ont été menés : amélioration de l'isolation des combles, installation d'un nouveau système de ventilation, et remplacement du chauffage au gaz par une pompe à chaleur. Ces transformations devraient réduire les consommations énergétiques du bâtiment de 50 %.



325 000 € HT
dont 237 000 €
financés par l'État

SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU : LE COMPLEXE SPORTIF BIENTÔT RÉNOVÉ

Vue du préau depuis le terrain de foot. ↑

Une rénovation d'envergure du complexe sportif et des vestiaires du stade de Saint-Georges-de-Montaigu sera bientôt engagée. À la clé : un équipement accessible, respectueux de l'environnement et plus adapté aux besoins des clubs et des écoles.

Construite en 1975, la salle B ou salle de la Petite Maine, est désormais la plus ancienne des quatre salles du complexe sportif du Grand Logis, à Saint-Georges-de-Montaigu. Utilisée entre 60h et 70h par semaine en période scolaire, son état actuel limite le développement des activités sportives, notamment du club S2GFC (football) et du MVBC (basket). Un projet de réhabilitation a donc été approuvé par le conseil municipal, visant à améliorer les conditions d'accueil pour plus de 1800 utilisateurs.

Performance énergétique et accessibilité

Les travaux menés permettront à la fois de renforcer la performance énergétique du bâtiment, en accord avec les objectifs du plan climat Terres d'enAIRgie, et de le rendre conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).



Octobre 2024 à mai 2025

Phase d'études

Juin 2025

Démarrage du chantier

Été 2026

Livraison

Un complexe sportif homogène et de qualité

Salle B

- Isolation thermique et acoustique avec création d'une structure bois et d'un bardage
- Mise en accessibilité
- Remplacement des éclairages par un système à LED
- Remplacement du matériel sportif

Vestiaires :

- Démolition des vestiaires de la salle et du stade
- Reconstruction d'une extension de 363 m² au sud de la salle, avec des matériaux naturels et performants, et dans le respect des normes de la Fédération Française de Football et d'accessibilité PMR

Salle de danse :

- Changement du sol pour un revêtement plus adapté aux activités de gymnastique et de danse.

L'intégration de panneaux photovoltaïques, en complément de ceux déjà existants, est également à l'étude.



© SET

« Ces investissements pour le sport à Montaigu-Vendée ont pour objectifs d'accompagner le développement des clubs locaux et d'offrir des conditions de pratique sportive optimales à tous les usagers, y compris les milliers d'élèves scolarisés sur le territoire. »

Florent Limouzin,
Maire de
Montaigu-
Vendée



1,6 M € HT

**plusieurs aides
financières sollicitées**

(Fonds vert, conseil départemental, SyDEV, Agence nationale du sport, Fonds d'aide au football amateur)

**+ de 1800
utilisateurs**

**Jusqu'à 70 h
d'utilisation**

par semaine en période scolaire

Deux nouveaux vestiaires à La Guyonnière

En complément du projet de rénovation de La Petite Maine, deux vestiaires de 25 m² vont être construits au stade de La Guyonnière, dans le prolongement des 4 vestiaires existants en réponse au développement du club de football S2GFC.

Le club compte 460 licenciés et son équipe féminine évolue au plus haut niveau régional. Les 2 vestiaires répondront aux normes de la Fédération française de football et permettront de mieux prendre en compte la mixité de public accueilli sur le stade. À terme, le club disposera ainsi de 6 vestiaires sur les 2 stades.



Début d'année 2025
Démarrage des travaux



Septembre 2025
Livraison



250 000 € HT
hors panneaux
solaires à l'étude

BOUFFÉRE : UN RESTAURANT SCOLAIRE AUX PETITS OIGNONS

Débuté en janvier 2023, le projet d'extension du restaurant scolaire de Boufféré a été inauguré samedi 21 septembre. Tous les élèves scolarisés sur la commune déléguée peuvent désormais déjeuner dans un lieu unique, adapté à leurs besoins.

Le restaurant scolaire offre 450 places, réparties en 4 salles, adaptées à chaque groupe d'âge. Près de 1000 repas par jour y sont servis.

Pour le confort des élèves, une attention particulière a été portée à l'acoustique. L'installation d'une chaudière à granulés de bois permettra également de diviser par sept l'empreinte carbone du site par rapport à une chaudière à gaz.





ÉGLISE DE BOUFFÉRÉ : UN PATRIMOINE VALORISÉ

L'église Notre-Dame-de-l'Assomption de la commune déléguée de Boufféré compte parmi les bâtiments historiques de Montaigu-Vendée. Deux ans et demi de travaux ont permis de garantir la sécurité et valoriser cet élément de patrimoine.



Suite à un diagnostic réalisé en 2019 qui a révélé d'importantes fragilités structurelles, la restauration complète de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption a démarré en 2022.

Les travaux ont consisté à :

- renforcer la structure (beffroi, charpente, maçonneries),
- rénover la toiture,
- installer un paratonnerre et moderniser l'électricité,
- améliorer l'accessibilité,
- restaurer les vitraux, les décors intérieurs et la façade.

Un engagement fort pour la valorisation du patrimoine

Ce projet s'inscrit dans la démarche globale de Montaigu-Vendée pour la valorisation de son patrimoine. Avec cette restauration aboutie, la Ville réaffirme son attachement à la préservation et à la valorisation de ses trésors architecturaux, pour les générations présentes et futures.

« L'église a rouvert ses portes fin octobre 2024. Elle est désormais entièrement sécurisée, offre un meilleur confort aux visiteurs et voit ses éléments patrimoniaux revalorisés. »

Cécilia Grenet,
maire déléguée
de Boufféré



1,8 M€ HT

dont 1,6 M€ HT financés par Montaigu-Vendée

et 203 400 € par le conseil départemental de la Vendée

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

RAPPEL DES RÈGLES POUR CIRCULER EN TOUTE SÉCURITÉ

Ce qui est obligatoire :



14 ans minimum

25 km/h maximum



Voies vertes et pistes cyclables

Gilet rétro-réfléchissant la nuit*



Freins, sonnette, feux avant et arrière, dispositifs réfléchissants

Assurance spécifique



Respect de la signalisation routière

Ce qui est interdit :



Routes 80 km/h et +

Transporter plusieurs personnes



Transporter des marchandises



Trottoirs



Écouteurs



Téléphone



Alcool



« La préservation de notre patrimoine est une priorité au même titre que la protection de notre environnement. Cet engagement se traduit à travers des diagnostics approfondis, mais aussi des choix architecturaux respectueux de l'histoire des lieux. »

Antoine Chéreau,
adjoint en charge du patrimoine



* Ou en cas de visibilité insuffisante la journée.

« Parmi les modes de déplacement doux, les trottinettes électriques séduisent de plus en plus d'usagers. Afin d'assurer la sécurité de tous et permettre une cohabitation sereine avec les piétons, vélos et autres véhicules motorisés, voici un rappel des règles de circulation inscrites dans le code de la route. »

Guy Brémond,
adjoint en charge de la sécurité.



Le port du casque est recommandé





NOËL À

Montaigu

décembre

2024

VOS MEILLEURS CADEAUX SE TROUVENT À PROXIMITÉ

**En décembre, le centre-ville de Montaigu se pare de ses couleurs de Noël !
Venez profiter de vos commerces de proximité pour flâner et dénicher
le cadeau idéal à mettre au pied du sapin.**

Pour offrir ou pour sublimer vos tables de fêtes

Trouver un cadeau peut s'avérer être un casse-tête, mais heureusement, les commerçants du centre-ville sont là pour vous aider à trouver la perle rare, que ce soit pour vos conjoints, enfants, parents ou grands-parents.

Au pied du sapin

Des livres et bandes dessinées pour s'évader, une jolie chemise ou un pull tout chaud pour affronter l'hiver, des jeux de société ou éducatifs pour partager des moments conviviaux, un bijou pour briller au quotidien, ou encore un parfum, une belle paire de chaussures, une bouteille de vin.... Vous trouverez aussi de la décoration tendance pour embellir la maison.

Pour les plus gourmands, les boutiques regorgent de délices : chocolats, paniers garnis de biscuits, thés, confitures ou encore un bouquet de fleurs qui fait toujours plaisir. Pour offrir un instant de bien-être, pensez aux cartes cadeaux dans les instituts de beauté et de coiffure.

Dans les assiettes

Noël, c'est aussi un régal pour les papilles ! Pensez à vos commerces de bouche pour un festin gourmand : viandes, poissons, fromages, souvent locaux, et bien sûr les incontournables desserts. Côté boissons, vos cavistes vous conseilleront sur les accords parfaits pour accompagner vos plats.

Et si vous êtes indécis, il reste encore les chèques-cadeaux Montaigu-Vendée en vente à l'office de tourisme (voir p. 31).





Des animations pour les enfants... Mais aussi pour les grands !

La Ville de Montaigu-Vendée, en partenariat avec l'association de commerçants Montaigu Cœur de Ville, propose diverses animations tout au long du mois de décembre pour ravir les petits et grands.

Calendrier de l'avent géant

Du 1^{er} au 24 décembre, rendez-vous place de l'Hôtel-de-Ville pour ouvrir une case du calendrier, avec plusieurs lots à remporter.

Présence du Père Noël les samedis

Le Père Noël sera présent les 7, 14, 15 et 21 décembre pour l'incontournable photo (et recueillir les souhaits des enfants).

Carrousel gratuit

Du 14 au 28 décembre, un carrousel gratuit attendra les enfants place du Champ-de-Foire.

Jeu de Noël 100 % gagnant

L'association organise aussi un grand jeu de Noël 100% gagnant ! Récupérez un ticket à gratter chez vos commerçants pour tenter de remporter l'un des 500 cadeaux mis en jeu et 1000€ en chèque-cadeau !

Les commerces seront exceptionnellement ouverts les dimanches 15 et 22 décembre pour faciliter vos emplettes.

MONTAIGU
Cœur de ville ♥

Week-end festif les 14 et 15 décembre

Le week-end du 14 et 15 décembre sera festif, avec diverses animations musicales et déambulations dans le centre-ville. À cette occasion, la rue Georges Clemenceau sera piétonne l'après-midi, idéal pour flâner.

À la recherche des lutins farceurs

Enfin, les enfants pourront partir à la recherche des 4 lutins farceurs cachés dans les vitrines.

→ Toutes les infos et les cadeaux proposés par vos commerces sur montaigu-vendee.com



SANTÉ : UNE PRIORITÉ, DES ACTIONS CONCRÈTES

Au micro :

Florent Limouzin
Maire de Montaigu-Vendée



De nombreux habitants à Montaigu-Vendée se retrouvent aujourd'hui sans médecin traitant, particulièrement à Saint-Hilaire-de-Loulay. Pourquoi cette situation ? Qu'en pensez-vous ?

Je comprends leur désarroi et leur colère. Se retrouver du jour au lendemain sans médecin est très angoissant. Je le comprends d'autant mieux que j'y suis confronté dans mon entourage, comme d'autres membres de mon équipe municipale. Nous sommes tous dans le même bateau.

« J'ai moi aussi signé et envoyé la pétition portée par de nombreux habitants de Montaigu-Vendée, à la ministre de la Santé. »

Il convient d'abord de rappeler que c'est une responsabilité de l'État, qui doit organiser l'offre de soins en France. Il est largement défaillant et cela n'est pas acceptable ! C'est la raison pour laquelle j'ai envoyé à Madame Geneviève Darrieussecq, ministre de la Santé, la pétition portée par de nombreux habitants de Montaigu-Vendée, face à la pénurie de médecins généralistes. Je l'ai également signée.

Au-delà des carences de l'État, n'y a-t-il pas d'autres explications ?

Oui en effet. En 2023 et 2024, j'ai rencontré toutes les équipes médicales de Montaigu-Vendée. J'en retiens notamment que la profession de médecin généraliste en particulier, a beaucoup changé depuis quelques années et continue d'évoluer. Le modèle du médecin qui travaillait seul et sans limite n'est plus le modèle de référence. Aujourd'hui, ils désirent travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires et ont un besoin de personnels

nouveaux pour les assister. Ils s'organisent pour tendre vers un meilleur équilibre vie professionnelle-vie privée et ne souhaitent plus s'engager dans l'achat de leur local professionnel. Tous ces bouleversements structurels auxquels nous ne pouvons rien, ont des conséquences sur l'offre de soins. Je fais ce constat sans aucun jugement et au contraire, je vous invite plutôt à soutenir nos professionnels de santé qui font un travail remarquable.

Mais que faites-vous concrètement pour résoudre ces problèmes d'accès aux soins ?

Avec Terres de Montaigu, pour attirer de nouveaux médecins dans nos communes, nous aidons financièrement l'installation de nouveaux professionnels de santé ; nous aidons aussi financièrement les internes et les stagiaires pour leur logement et leurs déplacements ; nous soutenons et encourageons les collaborations des équipes de soins en place.

En parallèle, nous travaillons avec l'association locale des professionnels de santé (CPTS), pour permettre l'ouverture d'un nouveau centre de soins qui ouvrira dans quelques mois. L'Agence Régionale de Santé a donné son accord. Il permettra aux habitants sans médecins traitants d'avoir accès à une consultation médicale.

De plus, avec mon équipe municipale, nous allons lancer des chantiers de rénovation et d'agrandissement des locaux de santé dans les communes déléguées (cf. page 25) pour permettre de mieux répondre aux attentes des professionnels et en attirer de nouveaux.

Et que faites-vous à Saint-Hilaire-de-Loulay plus particulièrement ?

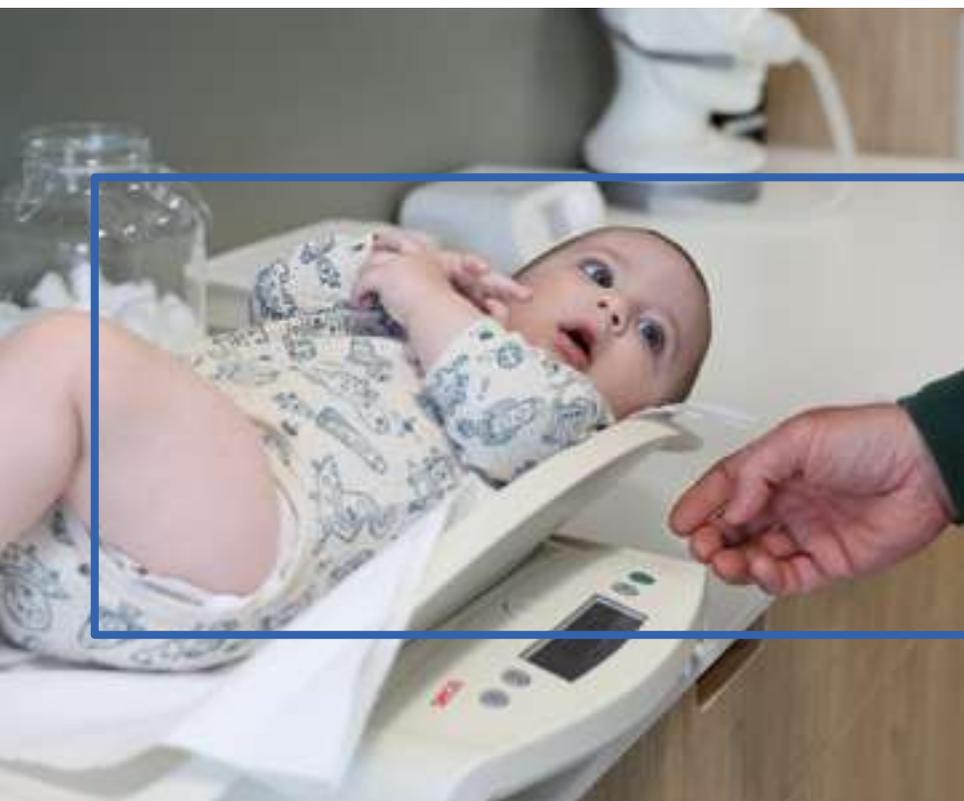
D'abord, j'aimerais indiquer que la Ville n'est en rien responsable du départ des deux médecins généralistes libéraux. Les locaux n'appartiennent pas à la Ville.

Les évolutions de la pratique médicale n'avaient pas suffisamment été anticipées et sans coordination pluriprofessionnelle, sans assistants médicaux, sans local adapté, les médecins concernés n'ont pas été en capacité de pérenniser leur activité.

Depuis, nous avons réuni les professionnels de santé de Saint-Hilaire-de-Loulay afin qu'il se rencontrent, se connaissent et puissent commencer à travailler ensemble. Nous sommes à leurs côtés, et à l'écoute de leurs attentes. Nous sommes disposés à les aider à agrandir leur cabinet, ou s'ils le souhaitent à construire un nouveau pôle de santé pluriprofessionnel, comme nous le faisons dans les autres communes déléguées.

« Nous agissons pour attirer de nouveaux professionnels et renforcer l'offre de soins existante. »

Enfin nous avons la chance de disposer de l'hôpital dont l'activité se pérennise et se développe. C'est un atout exceptionnel. Le nombre de consultations sur le site de Montaigu n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Et il y a encore de nombreux projets (cf. page 26). Nous continuons d'aménager autour un quartier dédié à la santé. Un nouveau bâtiment pour les professionnels en médecine spécialisée sortira de terre, en face de l'hôpital, d'ici 2027 (cf. page 27). Un cabinet d'ophtalmologie et un cabinet de radiologie sont d'ores et déjà confirmés. Pour en garantir l'accessibilité, nous travaillons sur de nouvelles solutions de stationnements.



« Je ne peux pas promettre de miracle mais tout ce que je peux faire, je le ferai. »

5 ACTIONS POUR ATTIRER DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'été dernier, Terres de Montaigu et la Ville de Montaigu-Vendée ont voté en faveur de plusieurs actions en soutien au secteur de la santé. L'objectif est double : favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé et maintenir l'offre de soins déjà présente pour répondre aux besoins des habitants.

Adaptation des locaux dédiés à la santé

Différents pôles santé de Montaigu-Vendée seront agrandis ou réaménagés (voir ci-contre). Objectif : proposer des **locaux de qualité, adaptés à de potentiels futurs professionnels** du secteur médical ou paramédical.

Aide à l'installation

Les médecins généralistes, dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et les orthophonistes souhaitant s'installer sur le territoire peuvent bénéficier d'une **aide financière allant jusqu'à 6 000 €** pour la création de leur cabinet ou pour s'équiper en matériel.

Aide à l'accueil d'internes et de stagiaires

Les étudiants en santé, en stage ou en internat sur le territoire, peuvent bénéficier d'une **aide pour financer leur logement sur place ou leurs frais de déplacement**. Cette démarche vise à faire connaître le territoire et ses opportunités auprès des jeunes professionnels de santé.

Soutien aux équipes de soins en place

Terres de Montaigu facilite la **mise en relation des différents professionnels de santé** pour favoriser leur collaboration et ainsi permettre une meilleure prise en charge des patients. Cette dynamique collective peut être un critère de choix pour l'installation de nouveaux praticiens.

Contribution au développement de l'hôpital

La présence d'un hôpital est un véritable atout pour les habitants mais aussi pour attirer des professionnels de santé libéraux. La Ville poursuivra son accompagnement sur la question de l'aménagement du quartier des Hauts de Montaigu pour **conforter la place du site hospitalier sur le territoire** (voir page 26).



« Avec le développement démographique du territoire et le vieillissement de la population, les besoins en santé des habitants sont de plus en plus importants. En parallèle, l'offre de santé se fragilise en raison de départs en retraite de professionnels de santé sur le territoire et sur les secteurs voisins. Dans ce contexte, Terres de Montaigu accélère et accentue son soutien au secteur de la santé grâce à différents leviers. Notre ambition est d'attirer et de fidéliser les professionnels de santé, pour pérenniser l'offre de soins et garantir une prise en charge durable des habitants. »

Claude Durand,
vice-président
de Terres
de Montaigu
en charge
de la santé



DES TRAVAUX POUR DES PÔLES SANTÉ DE QUALITÉ

La Ville accompagne, sur chaque commune déléguée, les projets d'extension ou de réaménagement voire de construction de pôles de santé, selon les besoins des professionnels du territoire. Ils verront le jour en 2026 ou 2027 et visent aussi à attirer de nouveaux praticiens.



Saint-Hilaire-de-Loulay



Accompagner les professionnels de santé dans la **définition d'un projet immobilier**. Deux options à l'étude : l'extension du bâtiment actuel et la construction d'un nouveau pôle santé pluriprofessionnel.

Objectif : répondre aux besoins des professionnels, favoriser leur collaboration et attirer de nouveaux professionnels de santé.



Pôle santé de Saint-Georges-de-Montaigu

Rénovation des locaux qui seront réunis pour former un unique bâtiment.

Objectif : améliorer les conditions d'exercice, l'accueil des patients, et créer des locaux disponibles pour de nouvelles installations.



Pôle santé de La Guyonnière

Agrandissement de 100 m² sur la partie médicale.

Objectif : améliorer les conditions de travail et accueillir de nouveaux professionnels.



Pôle santé de Boufféré

Réaménagement partiel et extension du pôle par la construction d'un second bâtiment.

Objectif : contribuer au développement de l'activité des professionnels en place et en accueillir de nouveaux.





« Médecin généraliste, un métier en mutation »

Au micro :
Alexis Feraille
Médecin généraliste
à Montaigu

Quelles sont les nouvelles pratiques des jeunes professionnels de santé ?

Ils privilégient le travail en réseau pour plus de flexibilité et de partage. Les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) qui favorisent les collaborations entre professionnels de santé correspondent bien à ces attentes. Pour exemple, la MSP Synapse de Montaigu compte 70 professionnels exerçant 20 métiers différents sur 17 sites. Mieux se connaître facilite les échanges et permet une prise en charge des patients en tenant compte des interventions des autres professionnels.

Par ailleurs, la profession se féminise beaucoup : il y a 75 à 80 % de femmes chez les internes de médecine générale. Elle s'organise aussi différemment pour tendre vers un temps de travail hebdomadaire raisonnable. Dorénavant pour les patients, il faut souvent accepter d'être suivis par un cabinet et non plus par un seul médecin. Ce n'est pas problématique car l'ensemble des dossiers médicaux sont partagés.

Comment s'adapter au déficit de médecins généralistes ?

Le manque de médecins touche tous les territoires urbains comme ruraux. Dans cette situation, de nouvelles professions se développent pour soutenir les médecins dans leur exercice. Les infirmiers Asalée, les infirmiers en pratique avancée et les assistants médicaux peuvent prendre en charge les patients atteints de maladies chroniques ou aider lors des consultations, libérant ainsi du temps pour les médecins. Le travail collaboratif en Maison de Santé Pluriprofessionnelle permet aussi d'avoir une vision globale sur le suivi du patient et de gagner du temps.

Cela a-t-il un impact sur les besoins en locaux de santé ?

Oui, bien qu'il soit possible de collaborer avec d'autres professionnels sans partager le même espace de consultation, exercer dans un pôle de santé, où médecins et professionnels paramédicaux sont regroupés sur un même site, est un atout majeur pour attirer de nouveaux praticiens.



« Pharmaciens, des professionnels de santé de proximité »

Au micro :
Isabelle Brieu
Pharmacienne à Boufféré

Quel est le rôle de la pharmacie dans le parcours de soins ?

La pharmacie délivre les médicaments sur prescription médicale, conseille sur les problèmes de santé ne nécessitant pas de consultation médicale ou les oriente vers un médecin en cas de nécessité, mais ce n'est pas tout. Depuis quelques mois, nous pouvons aussi prescrire et administrer certains vaccins et prendre en charge directement des pathologies comme les angines et les cystites en réalisant des tests et en délivrant les traitements adaptés sous certaines conditions bien définies.

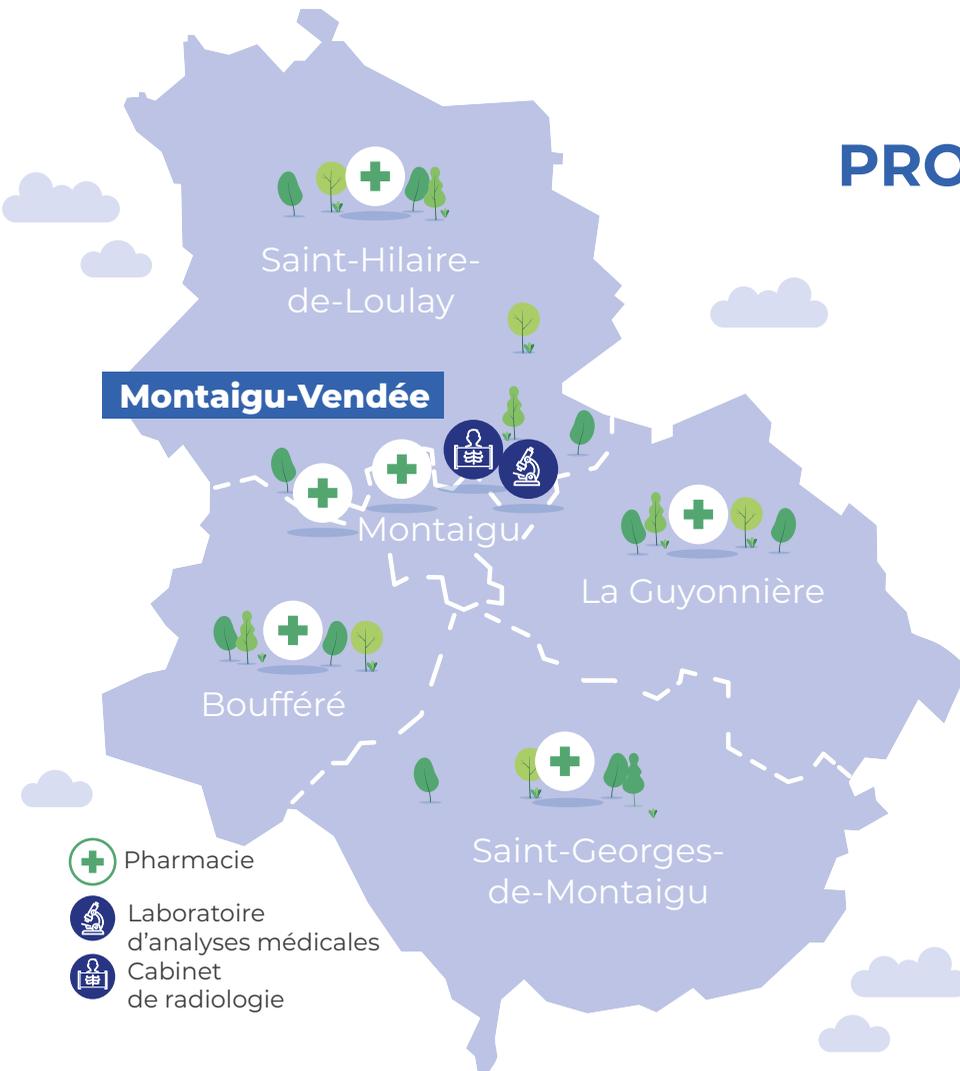
Que faire en cas de problème de santé si je n'ai pas de médecin traitant ou si celui-ci n'est pas disponible ?

Il faut en premier lieu contacter le 116 117. Un médecin régulateur évaluera la situation, apportera des conseils et, si nécessaire, orientera vers un médecin de garde en fonction de l'état de santé. Certaines pharmacies disposent également de cabines de téléconsultation. Bien que cela ne remplacera jamais une consultation médicale présenteielle, ce dispositif peut-être une solution de dépannage.

Quels conseils donneriez-vous aux patients avant leur passage en pharmacie ?

Apporter sa carte vitale grâce à laquelle nous pouvons consulter le dossier pharmaceutique et anticiper ainsi d'éventuelles interactions médicamenteuses. Pour les patients atteints de maladies chroniques, faire le point de son stock de médicaments à la maison, nous rapporter les médicaments périmés ou inutilisés. Il est recommandé de prévoir les rendez-vous médicaux avec un mois d'avance afin d'éviter toute problématique de renouvellement d'ordonnance et fluidifier le planning des médecins.

PLUS DE 150 PROFESSIONNELS INSTALLÉS



Saint-Hilaire-de-Loulay 20 professionnels de santé

- 1 médecin généraliste
- 2 chirurgiens-dentistes
- 4 infirmiers
- 3 kinésithérapeutes
- 2 orthophonistes
- 1 pédicure-podologue
- 3 psychologues
- 1 neuropsychologue
- 2 psychomotriciens
- 1 ostéopathe
- 1 pharmacie

La Guyonnière 10 professionnels de santé

- 5 médecins généralistes
- 1 sage-femme
- 1 pédicure-podologue
- 1 ostéopathe
- 1 psychomotricien
- 1 pharmacie

Montaigu 80 professionnels de santé

- 1 ophtalmologue
- 4 pédicures-podologues
- 10 médecins généralistes
- 12 chirurgiens-dentistes
- 3 sages-femmes
- 10 infirmiers
- 14 kinésithérapeutes
- 6 orthophonistes
- 1 cabinet de gastro-entérologie
- 4 ostéopathes
- 7 psychologues
- 3 diététiciens-nutritionnistes
- 2 pharmacies
- 1 cabinet de radiologie

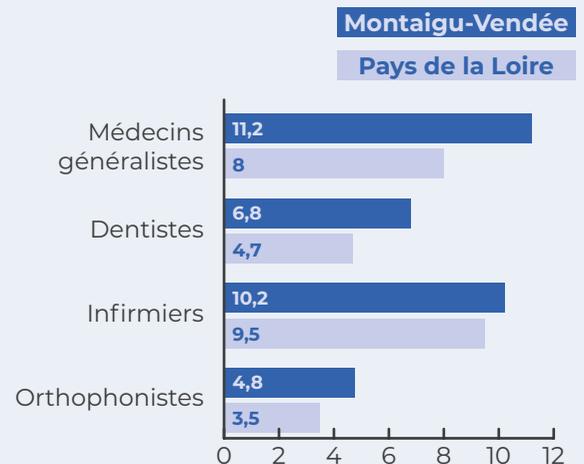
Boufféré 22 professionnels de santé

- 1 cabinet d'ophtalmologie
- 1 orthoptiste
- 2 médecins généralistes
- 3 infirmiers
- 5 kinésithérapeutes
- 1 orthophoniste
- 1 pédicure-podologue
- 2 ostéopathes
- 1 psychologue
- 1 pharmacie

Saint-Georges-de-Montaigu 22 professionnels de santé

- 2 médecins généralistes
- 5 chirurgiens-dentistes
- 3 infirmiers
- 4 kinésithérapeutes
- 1 orthophoniste
- 1 pédicure-podologue
- 2 ostéopathes
- 3 psychologues
- 1 pharmacie

NOMBRE DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ POUR 10 000 HABITANTS



L'HÔPITAL UN ATOUT POUR SE SOIGNER À PROXIMITÉ



« Il permet aux habitants de bénéficier d'une offre de soins large au plus proche de leur domicile »



Au micro :

Yannick Richard

directrice adjointe du Centre Hospitalier Départemental de Vendée, en charge du site de Montaigu-Vendée

David Trewick

chef du service Médecine polyvalente

En quoi le site de Montaigu-Vendée contribue-t-il à l'offre de soins proposée aux habitants du territoire ?

Yannick Richard : Le site de Montaigu-Vendée, c'est avant tout la proximité. Il permet aux habitants de bénéficier d'une offre de soins large au plus proche de leur domicile, que ce soit en consultation, en hôpital de jour ou en hospitalisation complète. Nous proposons 24 types de consultations spécialisées, soit quasiment toutes les spécialités présentes sur le site de La Roche-sur-Yon.

David Trewick : Les habitants du territoire ont la chance de pouvoir bénéficier d'un service de médecine de 60 lits. Ce nombre de lits en médecine polyvalente, nettement plus important que dans de nombreux autres hôpitaux de la région, permet de répondre qualitativement aux besoins d'hospitalisation.

Comment l'hôpital travaille-t-il avec les professionnels de santé du territoire ?

D.T. : C'est une collaboration du quotidien.

L'une des spécificités du site de Montaigu-Vendée est que plus de 50% des patients hospitalisés sont admis directement, sur demande de leurs médecins traitants. C'est-à-dire, sans avoir besoin de passer par les urgences. Ce fonctionnement est possible grâce aux liens forts entretenus avec les professionnels de santé libéraux, dans l'objectif d'offrir la meilleure prise en charge possible aux patients.

Quels sont les projets de développement de l'hôpital ?

Y.R. : Le site de Montaigu-Vendée est en perpétuelle évolution. Du côté de l'hôpital de jour, les patients atteints d'un cancer, suivis par leur oncologue à La Roche-sur-Yon, peuvent désormais suivre leur traitement à Montaigu-Vendée, en proximité. Après avoir ouvert en juin un service dédié à la prise en charge de l'obésité (voir ci-contre), d'autres services verront prochainement le jour : un service d'hospitalisation sera proposé aux personnes souffrant de fortes addictions et une équipe mobile de gériatrie pourra se déplacer au domicile des personnes âgées pour identifier leur besoin de prises en charge afin de favoriser au maximum leur maintien à domicile.

Les consultations spécialisées vont aussi s'étoffer. Par exemple, un angiologue proposera, début 2025, une technique innovante pour le traitement des varices par laser et en ambulatoire. Enfin, le projet d'implantation d'une IRM se concrétisera fin 2026 ou début 2027.

« Si nous nous réjouissons du développement de l'hôpital, une forte préoccupation demeure pour les urgences. Il faut que ce service revienne à un fonctionnement normal 365 jours par an. Si les services d'urgences de la côte vendéenne doivent répondre aux besoins des touristes, cela ne doit pas se faire au détriment des territoires rétro-littoraux comme le nôtre. Il faut trouver des solutions. »

Antoine Chéreau, président du Centre Hospitalier Départemental de la Vendée.



Le site de Montaigu-Vendée en quelques chiffres :



31%

des patients résident à Montaigu-Vendée (chiffre 2021)



24

spécialités de consultation



29 400

consultations hospitalières externes (en ambulatoire, sans hospitalisation) en 2023



2 438

patients hospitalisés en médecine polyvalente en 2023



424

grossesses suivies au Centre Périnatal de Proximité en 2023



6 074

scanners réalisés en 2023

Un service dédié à la prise en charge de l'obésité, unique en Vendée

En juin dernier, le site de Montaigu-Vendée a ouvert un nouveau service de soins médicaux et réadaptation destiné aux personnes adultes en situation d'obésité et souhaitant perdre du poids. La prise en charge s'articule autour de l'équilibre alimentaire, l'activité physique et l'accompagnement psychologique. Elle comporte entre autre une hospitalisation d'une à trois semaines, selon les profils, pendant laquelle des entretiens individuels et des ateliers en groupe sont proposés.

→ Renseignements :
secretariat.smrnutrition.montaigu@chdvendee.fr
02 51 45 40 32

« En tant que nouveau président du Comité de soutien des usagers de l'hôpital de Montaigu, je suis témoin de l'engagement du comité pour soutenir les patients, veiller à la qualité des soins et contribuer activement à la pérennisation de ce service de santé de proximité. »

Yvon Dugast, président du Comité de soutien des usagers de l'hôpital de Montaigu-Vendée.



DE NOUVELLES SPÉCIALITÉS MÉDICALES DANS LES HAUTS DE MONTAIGU



Une future offre complémentaire à l'activité hospitalière

Afin de poursuivre le renforcement de l'offre de soins, le quartier des Hauts de Montaigu, accueillera un bâtiment dédié aux professionnels en médecine spécialisée, à proximité immédiate du Centre Hospitalier Départemental. D'ici 2027, plusieurs spécialités nouvelles ou déjà présentes sur le territoire, intégreront ce bâtiment. Les présences d'un cabinet d'ophtalmologie et d'un cabinet de radiologie sont à ce jour confirmées. Les professionnels de santé intéressés peuvent contacter le groupe Duret, porteur de ce projet immobilier.

De nouvelles solutions de stationnement

Ce nouveau pôle de santé spécialisé prendra place en partie sur le parking actuel du centre hospitalier. En parallèle, la Ville de Montaigu-Vendée mène un travail pour garantir l'accessibilité au quartier des Hauts de Montaigu pour les professionnels de santé, les usagers de ces services et les habitants.

L'AUTOMNE EN IMAGES !

8 SEPTEMBRE

Trail de Montaigu-Vendée



26 ET 27 OCTOBRE

Tournoi de la citrouille

LA GUYONNIÈRE



8 AU 17 NOVEMBRE

Arts sur Digue



21 ET 22 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

MONTAIGU



MONTAIGU



SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY



14 SEPTEMBRE

2^e édition de À l'Asso

MONTAIGU



MONTAIGU



DU 23 AU 26 OCTOBRE

Montaigu Futsal Cup

28 SEPTEMBRE

Trail de Nantes à Montaigu





© ABV

MONTAIGU- VENDÉE



BOUFFÉ RÉ



22 OCTOBRE
Réalisation des décorations de Noël par les jeunes de Montaigu-Vendée.



SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU

© Beyond Prod - Mady / KevinFrancisphoto



31 AOÛT
SX Tour Championnat de France de supercross



26 OCTOBRE
Célébration des anniversaires du mois au Clos du grenouiller

1^{er} SEPTEMBRE
Tournoi Pays de Montaigu Basket



BOUFFÉ RÉ



MONTAIGU- VENDÉE



© NicolasSport-Photos



LA GUYONNIÈRE



27 OCTOBRE
Vide grenier de l'école Saint-Joseph



© Frenshoot

26 ET 27 JUILLET
Elect'au dub festival



VŒUX 2025

Florent Limouzin, maire de Montaigu-Vendée, et l'ensemble des maires des communes déléguées, vous souhaitent un joyeux Noël, une bonne année, et vous convient aux cérémonies des voeux de Montaigu-Vendée qui se dérouleront :

Le mercredi 8 janvier à 19h
à Montaigu (Théâtre de Thalie)

Le samedi 11 janvier à 11h
à Saint-Georges-de-Montaigu (Salle Dolia)

Le dimanche 12 janvier à 11h
à Saint-Hilaire-de-Loulay (espace Yprésis)

Le vendredi 17 janvier à 19h
à Boufféré (au Boufféré Hall Sport)

Le vendredi 24 janvier à 19h
à La Guyonnière (espace Agapé)

Les cérémonies des voeux sont ouvertes à tous les habitants de Montaigu-Vendée, quelle que soit la commune déléguée dans laquelle vous êtes domiciliés.

DÉMARCHAGE À DOMICILE : RESTONS VIGILANTS !

Ces dernières semaines, plusieurs habitants ont témoigné de démarchages à domicile qui leur ont paru suspects. Pour vous prémunir de toute arnaque, il est recommandé :

- D'être vigilant quant à l'identité de la personne avant d'ouvrir la porte
- De ne pas laisser de démarcheurs seuls dans son habitation
- De ne souscrire à aucun service dont on n'a pas besoin et qui sont présentés lors de démarchages non sollicités
- De ne pas communiquer d'éléments personnels (adresse, composition du foyer, âge...)
- Si le démarchage est téléphonique : de n'accepter aucun rendez-vous pour un besoin que l'on n'a pas exprimé
- **Pour les entreprises :** si un démarcheur vous dit qu'il est mandaté par la Ville pour proposer ses services, il doit être en mesure de vous présenter un courrier d'accréditation
- **En cas de doute, appeler la mairie**
- **En cas d'urgence, composer le 17**

→ **Plus d'infos :**
www.masecurite.interieur.gouv.fr

Réunion d'informations Séniors en vacances

Chaque année, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montaigu-Vendée propose aux habitants retraités de plus de 60 ans des séjours à tarifs préférentiels, en partenariat avec l'ANCV. Trois voyages seront proposés en 2025, entre mai et octobre.

→ **Réunion d'informations**
Mercredi 22 janvier à 10h, salle Magnolias à Boufféré.

Recensement de la population du 16 janvier au 22 février 2025

La prochaine campagne de recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 22 février 2025. Montaigu-Vendée comptant plus de 10 000 habitants, une campagne de recensement a lieu tous les ans mais ne concerne qu'une partie de la population. Vous pourrez répondre à l'enquête en ligne après le passage de l'agent recenseur à votre domicile.

Vos agents recenseurs :



Huguette
BOSSARD



Chantal
RENAUD



Madeleine
CHAMPAIN



Sandrine
IWANISZYN

Aléop : transfert de l'arrêt de car sur le parvis nord de la gare

L'arrêt de car Aléop situé à la gare de Montaigu-Vendée et permettant d'emprunter la ligne Nantes > Les Herbiers a été transféré sur le parvis nord (du côté du parking à étages). L'arrêt CCAS Esplanade de Verdun a été supprimé pour favoriser un parcours plus efficace de la ligne.

→ **Horaires consultables sur aleop.paysdelaloire.fr**

Ton Bafa à 0€

Terres de Montaigu renouvelle l'opération « Ton Bafa à 0€ » pour soutenir les jeunes dans l'obtention de leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

Le dispositif comprend notamment une aide de 300€ qui, ajoutée, aux autres aides existantes, permet de financer intégralement la formation dont le coût global est estimé à 1000€.

→ **Réunion d'informations**
Jeudi 9 janvier 2025 à 18h30,
salle du Cercle à Saint-Hilaire-de-Loulay.

Vous voulez entreprendre ?

Contactez Mon Espace Entreprises

À Terres de Montaigu, Mon Espace Entreprises est un partenaire incontournable pour concrétiser vos projets de développement ou d'implantation. Que vous soyez créateur, commerçant, artisan, agriculteur ou industriel, Mon Espace Entreprises est également votre interlocuteur privilégié sur toutes les questions d'emploi, de recrutement, d'innovation ou de transitions.

→ **02 51 46 45 44 - economie@terresdemontaigu.fr**

NOUVEAUX À MONTAIGU- VENDÉE

De nouveaux commerces et services de proximité à destination des particuliers s'installent à Montaigu-Vendée.

A2N

Alexandre Noël
Menuisier, plaquiste, jointeur
07 69 20 70 32
A2N-entreprise@hotmail.com
@ alexandrenoela2n

Ergone Bilan

Nathalie Albert
Consultante en bilan
de compétences
5 rue Augustin Fresnel (EKLA),
Boufféré
07 80 29 58 27
nalbert.ergone@gmail.com
www.ergone.fr

Gwladys Cassagnabère

Massages bien-être
23, Le Clos de la Bonnière,
Saint-Hilaire-de-Loulay
06 87 17 00 35
g.cassagnabere@mailo.com
mon-univers-salon-massage.fr

Josse Deluen

Maître d'œuvre
1 rue de Nantes,
Saint-Hilaire-de-Loulay
06 60 02 56 19
josse-deluen.fr

MAD Studio d'intérieur

Mariam Aderdour
Architecture et décoration
d'intérieur
07 44 47 60 33
mad.studiodinterieur@gmail.com
f @ mad_studiointerieur

Néostach

Céline Morel
Assistance administrative
et numérique à domicile
06 27 25 70 11
c.morel@neostach.com

L'onglerie

Mise en beauté des mains
et des pieds, pose d'ongles,
nails art
23 rue Georges Clemenceau,
Montaigu
Ouverture mi-décembre

Proj'elec

Julien Mahé
Travaux d'électricité
06 31 57 00 76
projelec85@gmail.com

Rigalleau Habitat

Julien Rigalleau
Aménagement intérieur,
pose de sols souples, peinture
intérieure et tapisserie,
nettoyage extérieur
(toiture, façade et murs)
1, la Fromagère, Boufféré
06 68 62 79 64
rigalleauhabet@gmail.com
f Rigalleau Habitat

Thaïs Piraud

Éducatrice spécialisée
dans l'accompagnement
des enfants en situation
de décrochage scolaire
07 63 42 10 27
thaipiraud.pro@gmail.com

Tom Tech Services

Créations et impressions 3D
06 30 33 96 67
tomtechservices85@gmail.com

Vivre Adom Montaigu

Services d'aide à domicile
2 place Raymond Dronneau,
Saint-Georges-de-Montaigu
02 72 69 02 74
montaigu@vivre-adom.com

Nouveau professionnel de santé

Agnès Montfort

Diététicienne
33 rue des Maines,
Saint-Georges-de-Montaigu
07 68 69 75 28
agnesmontfort@gmail.com

Changement de propriétaires

SPAR

1 rue Durivum,
Saint-Georges-de-Montaigu
Repris par Karine Maindron

Déménagement

Mamie Paillette

Transfère sa boutique
au 45 rue Georges Clemenceau
à Montaigu

Prochainement installé ?

Contactez-nous sur www.montaigu-vendee.com

POUR NOËL, PENSEZ AU CHÈQUE-CADEAU LOCAL !

Un moyen original pour
faire plaisir sans se tromper.

+ de 90 enseignes partenaires

à Montaigu-Vendée : mode, loisirs,
restaurant, bien-être, équipement de la maison...

En vente à l'Office de tourisme - 67 rue Georges Clemenceau, Montaigu.



COMITÉ DES FÊTES : LA JOURNÉE DE NOËL DES ENFANTS AURA LIEU LE 7 DÉCEMBRE

Le comité des fêtes de Boufféré organise, samedi 7 décembre, la journée de Noël pour les enfants de la commune déléguée.

Il associe à cet événement d'autres associations, Scrap en Folie, À l'Asso des Notes, et permet même le mélange des générations en invitant l'association CROAA qui s'occupe de l'animation pour les aînés au sein du Clos du Grenouiller. Des animations seront proposées aux enfants, faisant de ce rendez-vous un moment attendu de joie et de partage. Rendez-vous le samedi 7 décembre à la salle Magnolias !



10 NOUVEAUX ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 16 octobre a eu lieu l'installation du nouveau Conseil municipal des enfants en mairie déléguée, en présence des familles.

Les élèves des écoles Jacques Prévert et Saint-Joseph ont élu cinq filles et cinq garçons, après étude des projets qu'ils proposaient et en respectant ainsi une parfaite parité. Les nouveaux élus vont maintenant devoir sélectionner les projets qu'ils souhaitent soumettre à leurs aînés du Conseil municipal en vue d'un choix définitif et pour une mise en œuvre durant leur année de mandat. Beaucoup de projets sont orientés vers l'environnement et les échanges intergénérationnels, traduisant leurs préoccupations et promettant de belles réalisations. Ils seront accompagnés dans leurs tâches par deux élues référentes, Adeline Lâché et Anne-Sophie Ménard. Nous leur souhaitons un excellent mandat.

CÉRÉMONIE DE VŒUX

Vendredi 17 janvier

19h · Boufféré Hall Sport



← 200 NOUVEAUX HABITANTS ACCUEILLIS DANS LA COMMUNE DÉLÉGUÉE

Samedi 14 septembre, les nouveaux habitants de Boufféré étaient conviés par Cécilia Grenet, maire déléguée, et l'équipe municipale à se retrouver pour faire plus ample connaissance avec leur commune déléguée.

Cette année, 83 familles ont rejoint Boufféré, soit environ 200 personnes, principalement dans les nouveaux quartiers des Amphores II et de La Canquetière. Ils ont découvert les différentes infrastructures situées au cœur du bourg (écoles, mairie déléguée, salles de sport...) au cours d'une déambulation à pied. Puis tout le monde a été invité à participer à l'évènement À l'Asso, pour découvrir les nombreuses associations présentes à Montaigu-Vendée.

DELPHINE DAVID GAUTHIER, NOUVELLE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH →

Après avoir enseigné 4 ans au sein de l'école Saint-Joseph, Delphine David Gauthier a pris la direction de l'établissement qui compte 10 classes et 256 élèves âgés de 3 à 11 ans. C'est un poste qu'elle avait déjà occupé au début de sa carrière.

L'école primaire Saint-Joseph et le collège Mère Teresa sont indépendants mais forment l'ensemble scolaire privé « Mère Teresa » depuis le 1^{er} septembre, comptant 600 élèves et 57 enseignants. Cet ensemble est géré par un seul Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) permettant de mutualiser de nombreux services, la comptabilité, les ressources humaines, les infrastructures, certaines formations. Des projets d'harmonisations et de regroupements se poursuivent pour apporter le meilleur environnement aux élèves et à l'équipe enseignante.



À BOUFFÉRE, LE FOOT SE CONJUGUE AU FÉMININ →

L'AS Boufféré Football compte des équipes féminines pour les enfants et les adultes. Elles sont mixtes jusqu'à 9 ans puis exclusivement féminines ensuite. Vous êtes intéressées ? N'hésitez pas à contacter le club qui recrute chaque année de nouvelles joueuses.

Par ailleurs l'ASB continue d'aller vers les jeunes. Elle vient de signer une convention avec le collège Mère Teresa pour « faire aimer le foot » à 34 élèves volontaires de 6^e et 5^e qui bénéficieront d'une heure d'apprentissage par semaine, sur la pause méridienne.



← PITCHOUNES ET RATATOUILLE : UNE MÊME ASSOCIATION POUR LE PÉRISCOLAIRE ET LA CANTINE



L'association Pitchounes et Cie, assurant l'accueil périscolaire et de loisirs, et l'Association Restauration Scolaire Boufféré (ARSB) en charge de la restauration scolaire, ont fusionné pour devenir Pitchounes et Ratatouille, offrant ainsi un service complet d'accompagnement aux familles en accueillant 75 enfants de 3 à 11 ans le matin, 420 le midi et 150 après l'école.

Durant les vacances scolaires, une cinquantaine d'enfants sont pris en charge. L'accueil se fait dans le respect du rythme et des choix des enfants, avec, deux fois par semaine, une aide aux devoirs assurée par 9 bénévoles, sur inscription via le portail. Des conventions ont également été passées avec 6 associations de sports et loisirs permettant de proposer des activités variées aux enfants. Depuis la dernière rentrée, la restauration scolaire se déroule dans des conditions optimisées après l'extension et la réorganisation complète du bâtiment, situé à proximité immédiate de l'accueil pour la petite enfance (voir page 15).





↑ DES BÉNÉVOLES POUR LE JARDIN DE LA MAISONNÉE

Au cœur de la résidence La Maisonnée, le jardin est un espace propice au repos et à la tranquillité des résidents. Il nécessite un entretien régulier pour préserver sa végétation et son fleurissement.

Déjà investis en tant que bénévoles sur de nombreuses activités dans la commune déléguée, un petit groupe de retraités s'est formé pour réaliser les prestations nécessaires pour redonner vie à ce lieu de partage et de convivialité. Les résidents auront à cœur de les accompagner sur les périodes ensoleillées. Un grand merci à eux !



↑ CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : DES PROJETS PLEIN LA TÊTE !

L'installation du nouveau Conseil municipal des enfants de La Guyonnière a eu lieu samedi 12 octobre.

Huit jeunes élus, Clémence, Clément, Malorie, Canelle, Liwen, Lucien, Liam et Maï-Lane, ont été choisis pour représenter les enfants de la commune déléguée.

Dès leur prise de fonction, les jeunes ont fourmillé d'idées pour améliorer leur environnement. Parmi leurs projets phares : créer un labyrinthe végétal près de l'espace Agapé, organiser un cinéma en plein air pour réunir les habitants, et mettre sur pied une course dont les bénéfices seraient reversés à une association

caritative. Souhaitant également renforcer les liens entre les élèves, ils proposent d'installer un banc de l'amitié dans les deux écoles de la commune.

Conscients de l'importance de la nature, ils projettent d'afficher les noms des espèces d'arbres

présentes dans la commune, sensibilisant ainsi petits et grands à la richesse de leur patrimoine naturel. Enfin, les jeunes élus n'oublient pas les aînés. En collaboration avec l'Ehpad, ils souhaitent réaliser une fresque intergénérationnelle, symbole de solidarité et de transmission.



↑ SAMEDI 7 DÉCEMBRE : UN NOËL GUYON DÉDIÉ AUX ASSOCIATIONS ET À LEURS BÉNÉVOLES

Cette année, le marché de Noël de La Guyonnière sera différent des précédentes éditions puisqu'il n'accueillera pas de producteurs locaux mais sera dédié aux associations et aux bénévoles qui animent la vie de la commune déléguée.

Il sera ouvert à tous, petits et grands, et proposera diverses animations : balades en calèche, échassière avec réalisation de structures en ballons, fabrication de bougies, chants de Noël, animations pour enfants et ados par le service jeunesse, photos avec le père Noël, et tombola.

La partie bar et restauration sera assurée par les associations guyonnes. Les plats proposés seront à déguster au foyer rural, sur deux services, animés par le groupe de folk irlandais Entre'autres. Rendez-vous le samedi 7 décembre de 16h à 23h.



Grand prix cycliste le 16 juin 2024

MERCI AUX ASSOCIATIONS ET À LEURS BÉNÉVOLES

Chaque année, la commune déléguée peut compter sur de nombreuses manifestations organisées par les associations, qui rythment la vie des habitants et permettent à tous de se retrouver et d'échanger.

Un grand merci aux bénévoles qui portent ces événements parmi lesquels le championnat de France de modélisme naval sur le Lac de la Chausselière (club de modélisme de Montaigu-Vendée), le concours régional de tir à l'arc et para tir à l'arc (Archers de la Digue), le pti'bar, Chauss'day, le marché du lac, la tablée guyonne (comité des fêtes), la fête de la musique, la bourse aux disques, les concerts (Djun box), les tournois Pays de Montaigu basket et de la citrouille, (Pays de Montaigu basket, BCGS), le vide-grenier de l'Ogec, les soirées théâtre (Théâtre de Gribouille), les animations jeunesse (les 2G), les animations à l'Ehpad (Amitiés loisirs guyons), la journée jeunesse (écoles)...

GÉNÉRATIONS GUYONNES A INVITÉ LES PARENTS À LA CANTINE

Le repas des familles proposé par l'association Générations guyonnes a lieu tous les ans pour les deux écoles de La Guyonnière. Les parents sont invités à partager un dîner avec leurs enfants au restaurant scolaire. Après le repas : tisane ou café pour les grands, jeux pour les petits. Pour cette troisième édition, 115 repas ont été servis !

Générations guyonnes emploie 17 personnes pour s'occuper des enfants le matin, le midi et pendant les vacances scolaires. Au 1^{er} janvier 2025, l'association sera labellisée « Jeunesse et sport » par la CAF pour souligner sa qualité d'encadrement. En effet, chaque classe a un adulte référent ce qui permet de faire des activités adaptées sur la pause méridienne. Une vraie qualité d'accueil très appréciée des enfants, mais aussi des parents et des enseignants.



TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU LAC

Du fait de sa faible largeur, l'extrémité de la rue du Lac coté bourg ne permet pas aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes de circuler en toute sécurité. Des travaux vont être entrepris pour y remédier.

Ils consisteront à élargir le trottoir ouest de la rue, tout en décalant les places de stationnement qui seront rematériales. De ce fait, les accès piétons aux entrées des habitations et au centre-bourg seront facilités.

Pour les cyclistes venant du centre-bourg, ils seront dirigés vers les rues du Gite des Jardins et de la Scierie, pour rejoindre la ZAC ou le site de la Chausselière.



ERRATUM

Horaires de la bibliothèque Le Petit prince

Des erreurs se sont glissées dans les horaires de la bibliothèque communiqués dans le précédent numéro du magazine.

La bibliothèque Le Petit prince est ouverte :

- le mercredi de 15h30 à 17h30,
- le vendredi de 16h30 à 18h,
- le samedi de 10h30 à 12h.

CÉRÉMONIE DE VŒUX

Vendredi 24 janvier
19h · Salle Agapé



11 JEUNES ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS →

Après les élections du lundi 7 octobre, 11 jeunes de CM2 ont été installés au sein du Conseil municipal des enfants de Montaigu, samedi 12 octobre, en présence du maire délégué Cyrille Cocquet.

3 enfants de l'école Les Jardins, 2 de l'école Jules Verne et 6 de l'école Saint-Jean-Baptiste ont présenté tour à tour leurs projets, particulièrement orientés sur le respect et la connaissance de la nature, ainsi que la préservation de l'environnement. D'autres projets manifestent l'envie des jeunes de mener des actions de solidarité envers les personnes seules ou âgées.

Chacun a mené un beau travail de campagne auprès de ses camarades et aura à cœur d'effectuer ce mandat de 1 an avec sérieux et motivation.

Lundi 28 octobre, une première rencontre avec les résidents de l'Ehpad Augereau a permis de donner du sens et une continuité à l'engagement du CME précédent.



**CÉRÉMONIE
DE VŒUX**

Mercredi 8 janvier

19h · Théâtre de Thalie



↑ LES PETITS FONT LA « CRÈCHE BUISSONNIÈRE »

Début septembre, l'équipe éducative de la crèche de Montaigu a lancé son projet de « crèche buissonnière ». Le principe : proposer aux enfants de 20 mois à 3 ans d'aller jouer en extérieur, au contact direct de la nature, dans un des parcs de la ville.

Un projet que Montaigu-Vendée a rendu possible grâce à l'acquisition de deux vélos-cargos. Une matinée par semaine, quelle que soit la météo, un groupe de 8 enfants inscrits en accueil régulier se rend en vélo-cargo au parc Henri Joyau ou au parc du Val d'Asson. Ces sorties sont principalement destinées aux enfants ayant des temps de présence prolongés, ainsi que ceux vivant

en appartement, afin de leur offrir un espace d'épanouissement en plein air. La crèche fournit tout l'équipement nécessaire : casques vélo, salopette extérieure, poncho, bottes.

Ce projet offre aux jeunes enfants une véritable immersion dans la nature. C'est aussi un moyen de s'amuser autrement, sans jouet, de développer sa motricité mais aussi sa concentration et son sens

de l'observation. Les enfants reviennent ravis de ces sorties et les familles ont tout de suite adhéré à ce projet. C'est aussi une expérience inédite d'accompagnement de l'enfant pour les professionnelles de la petite enfance qui les encadrent. Pour ce projet, la Ville a reçu le financement de la Caisse d'Allocations Familiales (4360€) et de l'État via le bonus vélo (1000€).

LE COMITÉ DE JUMELAGE CHERCHE DE NOUVELLES FAMILLES D'ACCUEIL

Le comité de jumelage Montaigu-Immenhausen est une association de bénévoles qui coopère avec la Ville pour accompagner le jumelage signé en 1993 entre Montaigu et la ville d'Immenhausen, située dans le centre de l'Allemagne.

Le jumelage est destiné à favoriser les rencontres et les dialogues entre les habitants, pour créer un sentiment d'identité européenne commune. Pour cela, les membres du comité organisent des échanges d'ordre culturel, convivial ou touristique, en accueillant les habitants d'Immenhausen dans leurs familles tous les deux ans. Chaque commune

assure tour à tour l'accueil de ses partenaires.

Le comité souhaite aujourd'hui élargir son champ d'action notamment en organisant des échanges entre les associations et les écoles. Pour cela, il recherche des familles volontaires pour héberger des familles allemandes. Si la langue peut être vue comme une barrière, la volonté

d'échanger amène à trouver des solutions et ce petit problème peut vite être surpassé ! Toute personne partageant l'objectif d'améliorer les relations entre les peuples est la bienvenue au sein du comité, sans limite d'âge.

→ **Contacts : André Engler**
06 61 65 74 00 – Dominique Guimbretière 06 08 61 70 71



↑ Acte de jumelage signé le 6 septembre 1991.

Le comité de jumelage, Florent Limouzin, maire de Montaigu-Vendée et Lars Obermann, maire de Immenhausen, lors du voyage organisé en Allemagne en mai 2023. ↑

Réfection de la rue Neuve. ↓



ZOOM SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Plusieurs travaux de voirie ont récemment été réalisés dans la commune déléguée :

- Réfection de la rue Neuve
- Finition de la rue Jeanne d'Arc
- Reprise du trottoir rue de la Marine royale
- Reprise de l'angle du trottoir rue de la Boucherie et rue De Gaulle
- Chemin du Pré Blanc

Des travaux sur la toiture de la salle des Jardins ont également été entrepris.



↓ Rue Jeanne d'Arc



← Reprise du trottoir rue de la Marine royale

↑ Chemin quartier du Pré Blanc.



LES GARÇONS DU BASKET RESTENT EN N2 ↑

Pour sa première saison historique au niveau nationale 2, l'équipe masculine du MVBC s'était résolue à retrouver la nationale 3 au terme d'un exercice sportivement compliqué. Mais dans le sport de haut niveau, il arrive que certains clubs ne puissent poursuivre l'aventure faute de moyens ou d'une structure suffisamment solide. La fédération a donc fait appel au club pour un repêchage éventuel pour 2024/2025. Après 24h de réflexion, l'équipe masculine repart en nationale 2 avec un objectif clair : le maintien !

Avec 465 licenciés, 130 jeunes de l'école de basket (moins de 11 ans), des équipes féminines et masculines évoluant en région dans quasiment toutes les catégories d'âge, le MVBC continue d'écrire son histoire. L'équipe, le staff et les dirigeants ont rencontré les élus en mairie déléguée début septembre. Boostés par le Kop Maines, les joueurs vous donnent rendez-vous sur le terrain.

CÉRÉMONIE DE VŒUX

Samedi 11 janvier
11h · Salle Dolia



← AXSTG : CHAMPIONNE D'EUROPE POUR LA 4^e FOIS !



AXSTG ? Pour certains, ces quelques lettres n'évoquent rien. Pourtant un grand nombre de personnes en sont bénévoles ! Il s'agit de l'association créée en marge du comité des fêtes pour organiser chaque été depuis 11 ans une manche de championnat d'Europe d'autocross sur le circuit du Bouvreau. L'année 2024 fut encore exceptionnelle et c'est avec une immense fierté que l'organisation AXSTG a été sacrée championne d'Europe 2024. Il s'agit du 4^e titre depuis que Saint-Georges-de-Montaigu accueille la compétition européenne.

Ludovic, le président de l'association, a annoncé la nouvelle aux bénévoles : *« un autocross nous demande tant de temps et d'implication sur l'ensemble de l'année. Un travail fait avec cœur et passion par l'ensemble des équipes. Quoi de mieux qu'un titre européen pour récompenser ce travail ? Félicitations à vous tous pour ce 4^e titre et soyez fiers de ce que vous avez accompli. Merci à l'ASA Vendée pour notre collaboration, merci aux élus pour leur soutien, merci aux partenaires pour leur générosité, merci aux quelques 650 bénévoles toujours fidèles et surtout merci à cette équipe de malade qui est toujours à bloc ! »*

Félicitations, bravo et merci pour tout !

BILAN ANNUEL DU COMITÉ DES FÊTES →

Comme chaque année à l'automne, l'heure est au bilan de l'année 2024 pour le comité des fêtes. Vendredi 25 octobre, devant une salle comble, Ludovic, le président, et ses équipes, sont revenus sur les différents événements de l'année passée et les projets futurs.

La fressure, Saint-Georges en fête (avec la X-Maines Race et la course de caisses à savon) et le championnat d'Europe d'autocross ont animé la commune déléguée comme chaque année. Nouveauté : le comité avait confié l'organisation du réveillon de la Saint-Sylvestre à une équipe de jeunes bénévoles motivés. Malgré un bilan contrasté au niveau participation, la soirée fut une réussite et les jeunes peuvent être fiers du travail accompli.

Ce bilan est aussi l'occasion de remercier toutes les associations œuvrant sur chacune des manifestations. 17700€ ont été reversés à 19 associations georgoises. Le comité, via l'AXSTG, association organisatrice de l'autocross, a également décidé de faire un don à Théo, fidèle bénévole, pour l'aider dans son quotidien.

Merci et encore bravo à l'ensemble des bénévoles pour cette année 2024 très réussie.



12 JEUNES ÉLUS → AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élèves des écoles privées et publiques ont élu leur nouveau Conseil municipal des enfants après une campagne où chacun des 18 candidats a pu exprimer ses idées, ses projets ou ses attentes.



Le vote a eu lieu le vendredi 4 octobre dans la salle des présidents, dans le même format qu'une élection traditionnelle, et 12 élèves ont été élus : Simon Cartron, Anaïs Daviet, Léa Denuillé, Marie Freyburger et Anton Brouard pour l'école des Maines, Hugo Rondeau, Soline Enfrin, Romane Fonteneau, Anton Lardièrre, Lucien Richard, Soline Rivière et Camille Soulliran pour l'école Saint-Martin-Durivum.

L'installation du conseil s'est déroulée le 18 octobre avec pour objectif de définir le projet de l'année. Solidarité, écologie et échanges intergénérationnels ont été les thèmes abordés. Bon mandat !

← VOIRIE : LES TRAVAUX RÉALISÉS

Plusieurs travaux de voirie ont été effectués dans la commune. Les accès au centre périscolaire ont été sécurisés. La haie vieillissante et malade le long du foyer des jeunes a été supprimée et une allée sablée et sécurisée a été créée le long du grillage. Le stationnement a été reconfiguré et des places en épis avec stationnement en marche arrière ont vu le jour. Il faut désormais faire demi-tour au giratoire plus haut afin de se garer et donc, repartir sans manœuvre de demi-tour sur la route.

Les trottoirs de la rue des Bleuets ont également fait peau neuve avec 30% de végétalisation en plus pour désimpermeabiliser les sols. Les arbres, sauf 2 malades, ont été conservés avec plus d'espace au niveau des racines. Des passages « terre/pierres » ont également été mis en place pour les accès des particuliers.

Le chemin piétonnier derrière le merlon, le long de la RN137, a également été remodelé et quelques travaux de réseaux et de voirie ont été réalisés au village de la Nicoltière. Enfin, le curage des fossés a commencé sur les points les plus critiques en matière d'écoulement des eaux de pluie, et se poursuivront.





← UNE CAPSULE TEMPORELLE !

Jeudi 25 juillet, la maison de l'enfance a organisé la mise en terre d'une capsule temporelle en présence de Daniel Rousseau, maire délégué, garant de cette idée originale, et de la jeune apprentie directrice Camille Gauvrit.

Ce projet a été mené par les enfants de 3 à 12 ans, qui ont, entre autres activités, décliné le thème « L'album de nos souvenirs » tout au long du mois de juillet. Ils ont ainsi conçu une malle étanche contenant des albums photos de l'été 2024, une clé USB contenant le court-métrage de l'été réalisé par les enfants, quelques

créations, et des petits et anciens objets d'époque... Cette malle a été mise en terre à proximité de la maison de l'enfance, exactement à 9 mètres de l'angle et dans l'axe du mur de la salle de restauration (coordonnées écrites dans ce texte pour la retrouver). Dans 10 ans, rendez-vous est pris pour l'exhumer et fêter à cette occasion les 40 ans de cette maison construite en 1994.

Merci à tous les jeunes qui ont participé à ce « part'âge de souvenirs » et qui auront un grand plaisir à se retrouver dans 10 ans pour ouvrir et redécouvrir leur capsule.



← UN VICE-CHAMPION DU MONDE, CE N'EST PAS COURANT...

Alex Pichaud pratique la moto depuis ses 4 ans. Après le moto-cross, il se passionne aujourd'hui pour l'enduro - une course de liaisons avec des spéciales chronométrées - discipline dans laquelle il est devenu vice-champion du monde à 29 ans.

Il court avec la moto numéro 61, année de naissance de son père Christian, qui l'accompagne toujours sur les sites des compétitions à l'international. Sa mère Corinne, son frère Louis et son amie Elsa, qui est championne de Vendée de moto-cross, sont aussi ses plus fidèles supporters. De même, il peut compter sur son club, le Mobi delta cross, et ses partenaires locaux qui lui permettent de financer ses déplacements, engagements aux courses et frais annexes.

Par son titre, il fait rayonner la commune déléguée de Saint-Hilaire-de-Loulay et Montaigu-Vendée à l'international. Pour ses résultats sportifs exceptionnels, Daniel Rousseau, maire délégué, et Florent Limouzin, maire, lui ont remis la médaille de la commune.



CÉRÉMONIE DE VŒUX

Dimanche 12 janvier
11h · Espace Yprésis



↑ CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : 9 JEUNES ÉLUS PRÊTS À AGIR

Vendredi 18 octobre a eu lieu l'installation du Conseil municipal des enfants. Neuf élèves de CM2, scolarisés aux écoles Sainte-Marie et Les Petits Cailloux, ont pris leurs fonctions après une campagne électorale pleine d'engagement et de créativité. Ces nouvelles voix ont désormais pour mission de représenter les enfants de la commune déléguée.

Tout au long de leur mandat d'un an, ils seront accompagnés pour découvrir les rouages de la démocratie locale. Leurs projets sont nombreux et porteurs de sens. Ils souhaitent agir pour l'environnement, organiser des rencontres intergénérationnelles pour renforcer les liens avec les aînés de la commune, et lancer des initiatives solidaires pour soutenir ceux qui en ont besoin. Ils envisagent également de proposer des idées pour améliorer le cadre de vie, que ce soit dans les espaces publics, les écoles ou les lieux de rassemblement.

Félicitations à ces jeunes élus prometteurs : Héloïse Bonhommeau, Éléonore Chapeau, Alice Cochet, Lisa Hémon, Paul Merceron, Paul Moreau, Lila Réghal, Alice Remaud, Léo Roux.

L'UCAL VOUS INVITE AU MARCHÉ DE NOËL LE 15 DÉCEMBRE

L'Union des commerçants et artisans loulaysiens (UCAL) vous invite au marché de Noël, le dimanche 15 décembre de 10h à 18h, place du centre-bourg. De nombreuses animations et dégustations seront proposées : marrons chauds, vins chauds, bar et crêpes, photos avec le Père Noël...

Ce marché de Noël exceptionnel, est l'occasion de rappeler le marché hebdomadaire, qui offre des produits frais et complémentaires à l'offre permanente dont vous pouvez disposer quotidiennement. Le marché hebdomadaire se tient sur la place du centre-bourg, le vendredi matin de 8h30 à 12h30 et le mardi après-midi de 16h30 à 19h30. Y sont présents : un primeur, un poissonnier, un fromager-crémier, un volailler, un stand de crêpes. Un ostréiculteur est également présent le dimanche matin près de la pharmacie, en face de la supérette Diagonal ouverte également chaque dimanche matin.



DANIELLE LIAIGRE NOMMÉE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



Maire de la commune de 2001 à 2014, Madame Danielle Liaigre a été nommée Chevalier de l'ordre national du mérite par décret du Président de la République du 24 novembre 2021.

Cette distinction vient récompenser son parcours et son engagement au service de la collectivité. Au cours de ses 37 ans au service des habitants, elle a porté notamment 3 grandes politiques : pour l'enfance et la jeunesse avec la maison de l'enfance, le grand âge avec le plan « Bien vieillir sur Terres de Montaigu » qu'elle a conduit en tant que vice-présidente du CIAS, et l'urbanisme avec un programme de renouvellement urbain ambitieux pour le centre-bourg. Les élus de la commune évoquent « une femme d'exception avec de grandes qualités : pragmatisme, ambition, empathie,

créativité, courage, détermination... Sans oublier sa fibre sociale, son sens de l'écoute et de l'attention aux autres, en veillant en permanence à créer du lien social et au bien vivre ensemble. »

La remise de cet insigne a été effectuée vendredi 8 novembre, par Etienne le Maigat, directeur de l'offre de soins ARS Pays de la Loire, en présence d'Antoine Chéreau, président de Terres de Montaigu, des élus et agents qui ont œuvré avec elle, de ses anciens collègues formateurs à l'institut de Meslay, sans oublier tous les membres de sa famille.



MILLE MERCI AUX JOYEUX LUTINS

Fin septembre, nous avons retrouvé avec grand plaisir l'équipe des Joyeux lutins, toujours pleins d'enthousiasme mais avec un pincement au cœur, suite au départ précipité de leur ami Éric Rautureau décédé cet été.

Afin de lui rendre un bel hommage, ils ont décidé de lancer un nouveau projet qu'il lui tenait à cœur de réaliser : une jolie structure sur le thème du manège enchanté. Celle-ci viendra rejoindre toutes les décorations de Noël créées depuis tant d'années et qui viennent égayer notre centre-bourg. Reprises de peinture par-ci, réparations par-là et c'est reparti, les mois d'octobre et de novembre ont été bien remplis pour être prêts à la mise en place de toutes les décorations le 30 novembre. Bienvenue aux trois nouveaux membres qui sont venus étoffer l'équipe. Cette année encore ils feront briller les yeux des petits et des grands. Mille mercis à eux pour leur investissement.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vous écouter et agir

Le contact, le dialogue, les rencontres avec les habitants est certainement un des aspects le plus précieux de la vie d' élu. C'est donc avec plaisir que nous sommes venus à votre rencontre lors des 5 réunions de quartier entre fin août et début octobre. Ces rencontres ont été riches et l'occasion de partager les succès mais aussi les questionnements. D'autres réunions de quartiers auront lieu en 2025.

Nous restons mobilisés pour répondre aux préoccupations en matière de sécurité :

Nous sommes mobilisés pour que notre ville ne connaisse pas, comme ailleurs, une augmentation de l'insécurité. En lien avec la gendarmerie, notre police municipale intercommunale intervient au quotidien. Elle comptera 9 agents à terme pour permettre une plus grande amplitude horaire du service, la nuit notamment. Pour faciliter nos futurs recrutements, elle sera prochainement armée. Elle utilise avec efficacité le réseau de 75 caméras de vidéo protection à Montaigu-Vendée pour faciliter la répression des infractions.

Nous sommes mobilisés pour nos jeunes :

- Pour les aider à faire face notamment au phénomène de harcèlement scolaire, en les sensibilisant aux dangers du numérique.
- Pour favoriser leur ouverture à la culture, en les emmenant au Théâtre de Thalie, dans nos bibliothèques, en les initiant au théâtre avec le festival Mont'en Scène, ou à la musique avec Orchestre au collège.
- Pour les aider à choisir un métier, c'est par exemple l'objectif des visites de fermes, et du parcours ECL'OR qui a déjà permis à 1500 jeunes de 4^e et 3^e de rencontrer des professionnels de nos entreprises locales.

Nous sommes mobilisés enfin pour préserver notre environnement et nos capacités d'investissement.

Notre futur hôtel d'agglomération en est un excellent exemple. Avec cet équipement, ce sont 9 bâtiments actuellement occupés par nos agents et fonctionnant à l'électricité et au gaz qui seront regroupés en un seul endroit, alimenté au solaire et au bois. Voilà un engagement concret et efficace autant pour les finances publiques, que pour la transition énergétique car en plus de diminuer la dépense de 25 %, nous allons diviser par 8 nos émissions de CO₂, et ce pour une superficie à peu près équivalente.

Nous sommes déterminés à poursuivre nos engagements pour tous les habitants et les entreprises de Montaigu-Vendée.

La majorité municipale avec Florent Limouzin "Montaigu-Vendée, une ambition partagée".

LA MINORITÉ MUNICIPALE

Futur Hôtel d'agglomération : explosion du budget et découverte du PLUi

Alors qu'approche sa livraison, il est temps de faire un bilan financier de cet équipement mutualisé entre Terres de Montaigu et Montaigu Vendée.

En novembre 2020, l'équipe de maîtrise d'œuvre lauréate du concours de construction donnait une estimation de son projet de 6,3M€^{HT}.

Quelques mois plus tard, elle passait à 7,2M€ (+13% quand les prix de la construction n'augmentaient que de 5%).

Le résultat de l'appel d'offre a atteint en 2022 plus de 8M€^{HT} (+12% encore !).

Début 2024, surprise, les élus découvrent le classement au PLUi du bâtiment existant comme « intéressant ». Ce classement engendre des modifications du projet, avec le surcout associé.

Peut-on imaginer qu'aucun des acteurs concernés par ce projet n'ait consulté le PLUi ?

À ce jour, le coût des travaux est passé de 6,36M€ à 8,17M€ soit une augmentation de plus de 28%.

En intégrant les honoraires, le projet est passé de 7,2 à 9,2M€^{HT}, soit une hausse de 2M€.

En intégrant les aménagements le coût de l'opération est de plus de 12,2M€^{TTC}...

Reste à espérer qu'à ce prix les agents et les habitants y trouvent leur compte.

Fermetures exceptionnelles des services

Mairie de Montaigu :
 · fermeture à 16h le 24 et le 31 décembre.

Mairies déléguées de Boufféré et La Guyonnière :

· fermeture du 30 décembre au 4 janvier

Mairies déléguées de Saint-Georges-de-Montaigu et Saint-Hilaire-de-Loulay :

· fermeture du 23 au 28 décembre

Mon Espace Familles et Santé :

· fermé les jours fériés

France Services :

· fermé les jours fériés

Mon Espace Habitat :

· fermé les jours fériés

Déchèteries et valorétie :

· fermées les jours fériés.

Horaires adaptés les 24 et 31 décembre (à retrouver sur montaigu-vendee.com)

Office de tourisme :

· fermé les jours fériés.
 Fermeture à 16h30 le 24/12 et fermeture l'après-midi du 31/12.

Relais Petite Enfance :

· fermé du 25 décembre au 1^{er} janvier

Piscine de La Bretonnière :

· horaires aménagés pendant les vacances de Noël (à retrouver sur montaigu-vendee.com), fermée le 18 décembre

puis du lundi 17 au dimanche 23 février (fermeture technique).

Médiathèque Calliopé :

· fermée les jours fériés et les dimanches 22 décembre, 29 décembre et 5 janvier.

Cartes d'identité et passeport

L'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité se fait à la mairie de Montaigu-Vendée. Une prise de rendez-vous est nécessaire après avoir fait une pré-demande en ligne : www.montaigu-vendee.com/demarches

Déchèterie

Déchets verts, encombrants et déchets dangereux peuvent être déposés dans les trois déchèteries de Terres de Montaigu.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de La Motte à Boufféré :

- lundi : 8h à 12h et 15h à 18h,
- mardi, jeudi : 9h à 13h et 15h à 18h,
- mercredi, vendredi, samedi : 9h à 13h et 14h à 18h,
- fermée les jours fériés.

Tél. : 02 51 46 45 45
collecte.selective@terresdemontaigu.fr

Déménagement des services Terres de Montaigu

Depuis le 20 février 2023, les services anciennement situés à l'hôtel intercommunal et dans ses annexes ont déménagé dans des locaux temporaires, au 440 rue du Mondial (parking du pôle sportif Maxime Bossis). Ces locaux seront en place jusqu'à la livraison du futur hôtel d'agglomération au printemps 2025.

Brûlage déchets verts

Pour rappel, selon le Code de l'environnement, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. L'amende encourue est de 750 €. Plusieurs solutions existent pour valoriser vos déchets verts :

- en les compostant,
- en les broyant pour obtenir un paillis pour le jardin et le potager,
- en les déposant en déchèterie.

Nuisances sonores et voisinage

Afin de respecter la tranquillité de tous, nous vous rappelons que les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants ne sont autorisées que :

- du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 19h30,
- le samedi : 9h à 12h et 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés : 10h à 12h.

Horaires définis par l'arrêté préfectoral n°22/CAB/399

Don du sang 2025

30/01 : Montaigu, salle des fêtes

19/02 : St-Hilaire-de-Loulay, salle Ypresis

27/05 : St-Georges-de-Montaigu, salle Dolia

26/06 : Boufféré, salle Magnolias

29/08 : La Guyonnière, espace Agapé

29/10 : Montaigu, salle des fêtes

Portes ouvertes des écoles BOUFFÉRÉ

Jacques Prévert : 25 janvier
 St Joseph : 17 et 25 janvier
 Collège Mère Teresa : 1^{er} février

LA GUYONNIÈRE

Amiral du Chaffault : 6 décembre
 St Joseph : 11 et 17 janvier
 Lycée Léonard de Vinci : 1^{er} février

MONTAIGU :

Jules Verne : 25 janvier (maternelle) et 14 mars (élémentaire)

Les Jardins : 25 janvier (maternelle)

Saint-Jean-Baptiste : 14 décembre, 13 et 31 janvier

Collège Jules Ferry : 7 décembre

Collège Villebois-Mareuil : 31 janvier et 1^{er} février

Lycée Jeanne d'Arc : 31 janvier et 1^{er} février

SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU

Les Maines : 10 janvier (maternelle) et 18 janvier

Saint-Martin-Durivum : 9 décembre, 11 et 31 janvier

SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY

Les Petits Cailloux : 25 janvier

Sainte-Marie : 10 et 18 janvier

Collège Michel Ragon : 24 janvier

VOS MAIRIES

Votre mairie vous accueille : place de l'Hôtel-de-Ville 85600 Montaigu-Vendée

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les mairies déléguées sont ouvertes 4 matinées sur 5 de 9h à 12h et 1 samedi matin sur 2.

Les horaires de la mairie de Montaigu-Vendée restent inchangés. Le standard téléphonique reste également ouvert tous les jours, aux mêmes horaires, pour toutes les mairies. Mairie de Montaigu-Vendée et standard téléphonique : 02 51 09 21 21

Mairie de Montaigu-Vendée

Ouverture du lundi au samedi

- **Lundi, mardi, mercredi et vendredi :** 9h à 12h et 14 à 17h
- **Jeudi :** 9h à 12h et 15h à 19h
- **Samedi :** 9h à 12h

Mairie déléguée de Boufféré

- **Lundi, mardi, mercredi et jeudi :** 9h à 12h
- **Samedi des semaines impaires :** 9h à 12h
- **Fermée le vendredi et les après-midis**

Mairie déléguée de La Guyonnière

- **Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :** 9h à 12h
- **Samedi des semaines impaires :** 9h à 12h
- **Fermée le lundi et les après-midis**

Mairie déléguée de Saint-Georges-de-Montaigu

- **Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :** 9h à 12h
- **Samedi des semaines paires :** 9h à 12h
- **Fermée le mardi et les après-midis**

Mairie déléguée de Saint-Hilaire-de-Loulay

- **Lundi, mardi, mercredi et vendredi :** 9h à 12h
- **Samedi des semaines paires :** 9h à 12h
- **Fermée le jeudi et les après-midis**

Vacances scolaires (hors été) : les mairies de Saint-Georges-de-Montaigu et Saint-Hilaire-de-Loulay sont fermées la 1^{ère} semaine et les mairies de La Guyonnière et Boufféré sont fermées la 2^e semaine.

ENCORE PLUS D'INFORMATIONS PRATIQUES?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com

NOËL À

Montaigu

décembre
2024

Les meilleurs
cadeaux se
trouvent
à proximité.



flashez-moi
pour découvrir
les cadeaux
proposés par
les commerçants

montaigu-vendee.com

En partenariat avec

MONTAIGU
Cœur de ville ♥

MONTAIGU
VENDÉE